



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 24/11/15

Reçu en Préfecture le : 24/11/15  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 23 novembre 2015**  
**D - 2015/581**

***Aujourd'hui 23 novembre 2015, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Alain SILVESTRE, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOUE, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Jacques COLOMBIER, Madame Catherine BOUILHET,

*Mr Jacques COLOMBIER présent jusqu'à 15h20 et Mme Virginie CALMELS présente jusqu'à 17h*

**Excusés :**

Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Madame Magali FRONZES, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Michèle DELAUNAY

# **Structure d'accueil de la Petite Enfance La Berge du Lac. Rapport annuel de l'exercice clos le 31 décembre 2014. Information au Conseil Municipal**

Madame Brigitte COLLET, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 29 mai 2012, vous avez confié à la société PEOPLE AND BABY l'exploitation, la gestion ainsi que l'entretien de l'établissement multi-accueil de la petite enfance de La Berge du Lac, sous la forme d'un contrat d'affermage, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2012 pour une durée de 4 ans et deux mois.

Conformément à l'article 1411-3 du Code général des collectivités territoriales, les délégataires de service public ont l'obligation de remettre à l'autorité délégante un rapport annuel sur la base duquel est issue la présente synthèse.

## I – Présentation générale

La structure a ouvert ses portes le 3 décembre 2012. Elle accueille les enfants bordelais dans le cadre de l'Offre de Service Petite Enfance mise en place par la Ville et dispose d'une capacité de 58 places constituée :

- d'un multi-accueil majoritairement régulier de 38 places, ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et,
- d'un multi-accueil majoritairement occasionnel de 20 places, ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

## II – Evolution de l'activité

En 2014, l'établissement a été ouvert 232 jours. L'activité a généré les taux de présentisme suivants :

- un taux de présentisme physique de 66,8% (66% pour l'accueil régulier et 68,5% pour l'accueil occasionnel) avec 101 884 heures de présence des enfants,
- un taux de présentisme financier de 80,7% (80,9% pour l'accueil régulier et 80,4% pour l'accueil occasionnel) soit 123 068 heures facturées aux familles.

Par rapport à l'exercice 2013, on constate une augmentation (+5,5 %) du taux de présentisme financier (76,4% en 2013) et une baisse (- 6,4%) du taux de présentisme physique (73,2 % en 2013).

Le taux de présentisme financier est conforme aux dispositions contractuelles (80%). Le taux de présentisme physique est quant à lui inférieur aux prévisions d'exploitation (80%) et s'explique par la non-utilisation de la totalité des heures réservées par les familles.

## III – La qualité du service

Le projet pédagogique a bénéficié d'un développement autour de deux thématiques :

- Autour du Voyage pour le 1er semestre (suite 2013) ;
- L'aménagement de l'espace pour le 2nd semestre.

Le voyage est abordé sous la forme d'une présentation de différentes cultures, en favorisant celles des enfants présents dans la crèche pour favoriser l'implication des parents et tisser du lien social.

La réflexion autour de l'aménagement de l'espace avait pour objectif de répondre aux mieux aux besoins de l'enfant et à son évolution.

Différents ateliers ont été proposés aux enfants par les équipes :

- détente et relaxation ou motricité
- ateliers livres, jeux d'eau, pâtisseries ou jardinage.

Des partenariats ont été développés sur le quartier qui permettent d'offrir aux enfants une ouverture sur le livre avec la bibliothèque des Aubiers ou sur le jeu avec la Ludothèque interlude. Ces échanges favorisent des regards croisés sur les comportements d'enfants.

La participation des parents est sollicitée par différents temps d'échanges : évènements festifs, spectacles, sorties, soirées :

- soirées thématiques: "les mouvements agressifs et la colère"
- soirée découverte de prérentrée
- soirée de post rentrée

L'organisation d'élections de parents délégués a permis la mise en place d'un conseil d'établissement en 2015.

La continuité du service public durant les vacances a été permise par des fermetures alternées entre les 2 unités (accueil d'enfants du multi-accueil majoritairement régulier au multi-accueil majoritairement occasionnel et vice et versa).

L'équipe est stable et compte 22 salariés avec 3 départs remplacés sur l'année.

La formation est déclinée sous forme d'ateliers pédagogiques autour de l'accueil et de la prise en charge des enfants.

5 formations obligatoires ont été dispensées: évacuation incendie, Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) mise à niveau, HACCP, gestes d'urgence et diversification alimentaire.

Des réunions d'équipes sont organisées tous les mois en soirée pour chaque section avec une réunion globale tous les trimestres animées par la psychologue.

Les directrices ont une réunion réseau tous les mois sur Bordeaux ou Agen animée par la coordinatrice ou une psychologue.

Des réunions "pédagogiques" (pédagogique et éducatif) pendant les temps de sieste des enfants sont organisées pour maintenir des liens et des continuités d'actions entre les 2 équipes.

#### IV – L'entretien des bâtiments

Le délégataire est en charge de l'entretien des locaux et des équipements ainsi que de la maintenance et du renouvellement des matériels mis à sa disposition.

Dans ce cadre, il a souscrit des contrats de maintenance et d'entretien (15 672 €) et a pris à sa charge des opérations de petite maintenance (4 270 €).

De plus, il a acquis des petits équipements (linge, matériel éducatif, petits équipements et fournitures pédagogiques) pour un montant de 16 067 €.

#### V – La synthèse du compte de résultat

En €	2014	2013	Variation
Total des produits	947 674	905 910	+ 4,6%
Total des charges	971 542	884 184	+ 9,9%
Résultat	- 23 869	+ 21 726	- 209,9%

#### Les recettes

En 2014, les recettes collectées se décomposent comme suit :

- 404 659 € de participation de la CAF,
- 161 022 € de participation des familles,
- 381 715 € de subvention de la Ville,
- 377 □ d'autres produits.

L'augmentation des recettes en 2014 (+4,6%) est la conséquence de la hausse du nombre d'heures facturées (+6 204 heures) générant une augmentation de 6% des participations versées par la CAF et les familles.

Notons toutefois que l'écart important entre le présentisme financier et le présentisme physique a occasionné un taux de facturation de 121% et a entraîné un taux de PSU effectif de 4,59 € par heure facturée, ce qui n'est pas des plus favorables. Pour mémoire, le taux de PSU aurait été de 4,69 € par heure facturée pour un taux de facturation compris entre 117 et 107% et de 4,77 € par heure facturée pour un taux inférieur ou égal à 107%.

Le montant de la subvention payée par la Ville inscrit au compte de résultat (381 715 €) correspond au montant de subvention prévu au contrat pour 2014. Ce montant a été déterminé sur la base d'un taux de Prestation de Service Unique (PSU) prévisionnelle de 4.53 €/heure facturée. Ce montant doit être actualisé en appliquant la PSU réelle de 2014 et le délégataire devra ainsi rembourser 7 285 € à la Ville pour 2014.

Cette régularisation de PSU 2014 ainsi que celle de PSU 2013 d'un montant de 13 355 € n'ont pas été prise en compte dans le compte de résultat 2014 et seront intégrées dans les comptes 2015.

Ainsi, le montant de la subvention effective pour 2014 correspond alors à 374 430 € soit un coût pour la Ville de 6 456 € par place, de 3,68 € par heure de présence et de 3,04 € par heure facturée.

#### Les dépenses

Les charges ont progressé de 9,9% entre 2013 et 2014 et s'élèvent à 971 542 € en 2014, soit un prix de revient de 16 751 € par place (contre 15 245 € en 2013 hors rémunération du prestataire), de 7,89 € par heure facturée (contre 7,57 € en 2013) et de 9,54 € par heure de présence (contre 7,90 € en 2013).

Les charges sont principalement constituées :

- des charges de personnel (664 428 €) pour 21,3 équivalents temps plein soit 68% des charges. Ces charges ont augmenté de 29 K€ (soit +5%) de par les coûts de remplacements des absences longues durées,
- des achats (105 746 €) en augmentation de 19 K€ soit + 22% dont l'alimentation (44 933 € avec un coût de 3,4 € par jour par enfant), l'énergie (25 676 €), les changes complets et produits d'hygiène (11 721 €) et les fournitures d'activités pour les enfants (9 369 €),
- des autres services extérieurs (55 540 €). Ces charges ont augmenté de 18 K€ soit +49 % et intègrent principalement les frais de comptabilité (30 570 € représentant 3 % des charges totales) correspondant aux coûts du contrôle de gestion réalisé par les fonctions support,
- des autres charges de gestion courantes (40 753 € représentant 4 % des charges totales) en augmentation de +39%. Ces charges correspondent aux frais de siège et d'encadrement, aux frais de gestion de la paie et d'administration du personnel, aux frais de développement, immobiliers et de support informatique.

Notons que les frais de gestion du siège apparaissent importants et représentent un coût total de 71 323 € soit 7 % des charges 2014 (6% en 2013) répartis entre les frais de comptabilité (30 570 €) et les autres charges de gestion courante (40 753 €). Ces frais ont augmenté de 38 % entre 2013 et 2014. Lors de la signature du contrat, le délégataire avait estimé ces frais à un montant de 34 574 € représentant 4% des charges prévisionnelles (dont 5 733 € de comptabilité et de 28 841 € d'autres charges de gestion). Pour autant, la Ville n'est

pas impactée par ces frais, car les subventions annuelles versées par la Ville ont été figées contractuellement et seul le taux de PSU effectif vient ajuster le montant de la subvention.

#### Le résultat

La structure affiche un déficit de 23 869 € pour 2014 (contre un bénéfice de 21 726 € en 2013). Ce déficit s'explique par des écarts aux hypothèses budgétaires prévues au contrat (budget à l'équilibre) avec :

- des charges supérieures (+ 66 K€) notamment sur les postes achats (+ 37 K€), autres services extérieurs (+ 20 K€), charges diverses de gestion courantes (+ 12 K€) et masse salariale (+ 11 K€) ;
- non intégralement compensées par des recettes supérieures aux prévisions (+ 26 K€) générées par un nombre d'heures facturées supérieur au prévisionnel (1 654 heures) et un taux de PSU effectif plus favorable (4,59 € par heure facturée au lieu de 4,53 €).

Pour votre complète information, le rapport annuel 2014 est annexé à la présente synthèse, ainsi que l'analyse des questionnaires de satisfaction.

Je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en prendre acte.

## **INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 23 novembre 2015

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Brigitte COLLET**

Nos enfants méritent **le meilleur**

## Rapport Annuel 2014

### **BERGE DU LAC MAO et MAR**

Multi Accueil à majorité Occasionnelle et Multi Accueil à majorité Régulière



**Mai 2015**

160 crèches  
8 bureaux régionaux

Délégation  
de Service Public

Crèches  
d'entreprise

Alimentation Bio  
et agriculture raisonnée

Qualité  
pédagogique

Programme  
relationnel parents

9 avenue Hoche  
75008 PARIS  
Tél. +33 (0)1 58 05 18 70

ALSACE - AQUITAINE - AUVERGNE - BRETAGNE - CENTRE - CHAMPAGNE-ARDENNE  
DOM TOM - ÎLE DE FRANCE - LANGUEDOC-ROUSSILLON - LIMOUSIN - LORRAINE  
MIDI-PYRÉNÉES - NORD - NORMANDIE - PAYS DE LA LOIRE - PICARDIE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR - RHÔNE-ALPES

RC Paris : 479 182 750  
SAS au capital de 50 798 €

Société française fondée par Odile Broglin, infirmière puéricultrice

[www.people-and-baby.com](http://www.people-and-baby.com)



## SOMMAIRE

1.	COMPTE RENDU TECHNIQUE ET ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE .....	3
1.1.	Présentation des structures .....	3
1.2.	Présentation des faits marquants 2014 .....	4
1.3.	Organisation du service et des équipes :.....	5
1.4.	Service rendu aux usagers : Enfants et familles accueillis.....	10
1.5.	Service rendu aux usagers : Bilan des activités pédagogiques.....	12
1.6.	Service rendu aux usagers : Relations avec les familles .....	25
1.7.	Evolution générale de l'état des équipements et adaptations à envisager .....	31
1.8.	Etat valorisé des travaux d'amélioration.....	32
1.9.	Relevé annuel des évènements (grèves, pannes, accidents...) .....	34
1.10.	Actions de développement durable .....	34
1.11.	Actions relatives au projet social 3 de la ville.....	35
1.12.	Mesures prises pour faciliter l'accès aux différentes catégories d'usagers .....	36
2.	COMPTE RENDU FINANCIER.....	37
2.1.	Compte de résultat 2014 consolidés .....	37
2.2.	Indicateurs financiers .....	38
2.3.	Analyse des principaux écarts de charges sur les comptes consolidés (MAO et MAR) .....	39
2.4.	Zoom sur les taux de présentéisme physiques et financiers 2014.....	43
2.5.	Analyse des principaux écarts de produits sur les comptes consolidés (MAO et MAR) .....	44
2.6.	Budget 2015 prévisionnel.....	46
3.	CONCLUSION .....	48
4.	Annexes : .....	49

## 1. COMPTE RENDU TECHNIQUE ET ANALYSE DE LA QUALITE DE SERVICE

### 1.1. Présentation des structures

La Ville de Bordeaux a confié depuis le 1<sup>ER</sup> septembre 2012 la gestion des Multi-accueil « la Berge du Lac», à majorité régulière (MAR) et à majorité occasionnelle (MAO) à people&baby, dans le cadre d'une délégation de service public pour une durée de quatre années et deux mois (fin de contrat prévue au 31 octobre 2016).

L'établissement a ouvert ses portes le 3 décembre 2012 dans le nouvel éco-quartier « Ginko » en bordure du lac, au R+2 du groupe scolaire Vaclav Havel. Un quartier en voie d'expansion car toujours en construction, les premiers habitants ont commencé à emménager à partir de mars 2013. L'extension en février 2014 de la ligne C du tramway a permis de relier le quartier avec l'arrêt « berges du lac ».

#### Le MAR :

Conçu pour accueillir **38 enfants** âgés de deux mois 1/2 à 4 ans, le multi-accueil à majorité régulière compte 2 sections :

- les bébés / petits- moyens de 18 enfants âgés de 2 mois 1/2 à 18 mois environ
- les moyens / grands de 20 enfants âgés de 18 mois à 4 ans

Les locaux comprennent des terrasses extérieures et des beaux espaces de vie : une salle d'art plastique, une pièce bibliothèque/ éveil musical ainsi qu'une pataugeoire pour les jeux d'eau.

Il est ouvert de **7h30 à 19h du lundi au vendredi, soit 11,5 heures par jour pendant 48 semaines** (3 semaines de fermeture l'été + 1 semaine à Noël + jours fériés + 2 journées pédagogiques).

Les périodes de fermeture ont été en 2014 du :

- 04 août au 22 août 2014 inclus pour les vacances d'été.
- 22 au 26 décembre 2014 et le 02 janvier 2015 pour les vacances d'hiver.
- les 20 mai et 25 août 2014 pour les journées pédagogiques.

#### Le MAO :

Conçu pour accueillir **20 enfants** âgés de deux mois et demi à 4 ans, cet établissement compte un bel espace de vie favorisant un accueil en âge mélangé. Il est également doté d'un espace extérieur attenant à la section.

Le projet de l'équipe et l'aménagement de l'espace permet aux enfants d'évoluer à leur rythme dans un espace pensé pour eux.

Il est ouvert de **7h30 à 18h30 du lundi au vendredi, soit 11 heures pas jours pendant 48 semaines** (3 semaines de fermeture l'été + 1 semaine à Noël + jours fériés + 2 journées pédagogiques).

Les périodes de fermeture ont été en 2014 du :

- Du 25 juillet au soir au 18 Aout 2014
- Du 24 décembre 2014 au soir au 5 janvier 2015
- les journées pédagogiques ont eu lieu le 9 juin 2014 et le 25 juillet 2014.

Dans le cadre d'une continuité de service et selon les besoins exprimés par les familles, nous assurons une continuité d'accueil entre les 2 structures grâce à des périodes de fermetures décalées. L'équipe se mobilise en amont pour réaliser des échanges réguliers entre les 2 structures pour que les enfants soient les moins dépayés possibles.

## **1.2. Présentation des faits marquants 2014**

L'année 2014 a été marquée par l'ancrage de la crèche dans son quartier, véhiculée par la connaissance et la reconnaissance de la structure par les familles du quartier.

La mise en place de partenariats avec les acteurs du quartier (ludothèque, école, commerces, centre d'animation...) a largement contribué et renforcé cet ancrage de la crèche dans son environnement local.

L'accompagnement à la parentalité et les rencontres parents (cafés crèches...) ont permis d'alimenter cette dynamique et de tisser des liens entre les parents et les nouveaux habitants du quartier.



### 1.3. Organisation du service et des équipes :

#### Description des effectifs et des modifications d'organisation

L'équipe du MAR au 31/12/2014 : L'équipe au complet comptait 14 personnes pour 13.8 ETP, dont 10.8 ETP auprès d'enfants, dont 53% de diplômés) ; Soit 20% d'ETP en moins qu'en 2013, suite à la baisse du temps de travail de l'adjointe à 80% dans le cadre d'un congé parental.

3 des professionnels (le binôme psychomotricien/AP et le cuisinier) et 2 vacataires (médecin et psychologue) sont mutualisés sur les 2 structures.

FONCTIONS	NOMS	TEMPS DE TRAVAIL	ENCADREMENT ENFANTS
1 Directrice puéricultrice	Valérie PLACHOT	1 ETP	
1 adjointe Educateur de jeunes Enfants- adjointe	Tatiana CLARIN	0.8 ETP (congé parental à 80%)	0.8
1 Educateur de jeunes Enfants	Hélène THOMAS	1 ETP	1 ETP
1 Psychomotricienne	Elodie LAMONTAGNE	1 ETP	1 ETP
3 Auxiliaires de puériculture	Nathalie JIMENEZ Julie HEUCHEL Margot MIVIELLE	1 ETP 1 ETP 1 ETP	1 ETP 1 ETP 1 ETP
5 Agents de Puériculture	Caroline GOURDEAU Véronique MARCHAND Fiona BEAUDOUX Audrey BARREAU Charlotte COSTEMALLE	1 ETP 1 ETP 1 ETP 1 ETP 1 ETP	1 ETP 1 ETP 1 ETP 1 ETP 1 ETP
1 Cuisinier	Michel NAVAL	1 ETP	
1 Agent de service	Aldérina COSTA LIMA	1 ETP	
1 Médecin (vacataire)	Dr SEBAN Laurent pédiatre	6h/mois mar & mao réunis	
1 Psychologue (vacataire)	Mme AUDIGIER-DAFFE Magalie	9h/mois mar & mao réunis	
<b>TOTAL</b>		<b>13.8</b>	<b>10.8</b>

**Les mouvements 2014 au MAR :** Une équipe stable et assidue depuis l'ouverture avec seulement le départ effectif d'un agent.

Nom	Prénom	Qualification	Date d'embauche	Date de sorties	Commentaires
RIBEIRI	Myriam	ASI	30/11/2012	02/09/2014	Démission
COSTA LIMA	Aldérina	Agent de service	02/03/2013	29/05/2015	Passage du MAO au MAR pour le remplacement de Mme Ribeiri

**L'équipe du MAO au 31/12/2014:** L'équipe au complet comptait fin 2014 9 personnes pour 7.5 ETP et 6 ETP auprès d'enfants. 3 des professionnels (le binôme psychomotricien/AP et le cuisinier) et 2 vacataires (médecin et psychologue) sont mutualisés sur les 2 structures.

FONCTION	NOM	TEMPS DE TRAVAIL	ENCADREMENT ENFANTS
1 directrice EJE	Nathalie VERARDO	1 ETP	
1 éducatrice de jeunes enfants	Laetitia RUFFIE	0,5 ETP	0,5 ETP
		0,5 ETP	0,5 ETP
2 auxiliaires de puériculture	Sarah VIENNE	1 ETP	1 ETP
	Céline IMBERT*	1 ETP	1 ETP
3 Agents de Puériculture	Estelle CHOLET	3 ETP	3 ETP
	Isabelle RAFIN (Conges Parental) remplacée par Laetitia FAYEMENDY  (Sarah MATRION (en congés maternité) remplacée par Lucie SENE		
1 cuisinier	Mutualisation sur les 2 structures		
1 Agent de service	DELPECH Sandra	0,7 ETP	
1 Médecin (vacataire)	DR SEBAN (Mutualisation sur les 2 structures) 6H/mois		
1 Psychologue (vacataire)	Mme AUDIGIER DAFPE 9H/mois		
Autre intervenant : psychomotricienne*	Mutualisation 3H/mois		
		<b>7,7 ETP</b>	<b>6 ETP</b>

\* La psychomotricienne travaille les lundis & mardi au MAO, en fin de semaine au MAR afin de profiter de ses compétences sur l'ensemble de la structure. Elle est en binôme avec une auxiliaire de puériculture, au planning inversé.

**Les mouvements 2014 au MAO:** Une équipe stable et assidue avec seulement le départ effectif de 2 agents.

Nom	Prénom	Qualification	Date d'embauche	Date de sorties	Commentaires
ALLE	Amélie	EJE	20 Mai 2013	29 Mai 2014	Projet professionnel à l'étranger
IMBERT	Céline	AP	18/08/2014	En poste	Remplaçante de Mme ALLE ; recrutement d'une AP faute d'EJE disponible
RODIN	Maeva	CAP	25 Novembre 2013	24 juillet 2014	Reprise d'étude
RAFIN	Isabelle	AP	02/01/2013	Congé en cours au 31/12/2014	Conges Parental ; remplacée par <i>Laetitia FAYEMENDY</i>
FAYEMENDY	Laetitia	AP	18/08/2014	25/08/2015	Remplacement de Isabelle RAFIN
MATRION	Sarah	AP	28/11/2012	Congé en cours	(en congés maternité) remplacée par <i>Lucie SENE</i>
SENE	Lucie	AP	01/04/2014	23/08/2015	Remplacement de Mme Matrion
DELPECH	Sandra	ASI	02/09/2014	En poste	Remplace Mme Costa Lima partie au MAR

#### Des CDD de remplacements sur des courtes périodes:

Nom	Qualification	Date d'entrée	Date de sortie
RIVEILL MARINE	EJE	02/06/2014	02/08/2014
THIEBAUD ELSA	EJE	25/11/2014	05/12/2014
TRUF ANNE-GAEL	AP	11/09/2014	17/10/2014
VALADIE LAURENCE	EJE	24/11/2014	24/12/2014

#### Les absences

Au MAR : Pour l'année 2014, 102 jours ouvrés d'absence maladie ont été relevés pour l'ensemble du personnel sur 231 jours d'ouverture, liés à :

- 2 arrêts maladie de plus de 2 mois qui s'enchainent à partir d'août
- Un arrêt maladie d'1 mois post rentrée de septembre.

Au MAO : On compte en 2014 296 jours ouvrés d'absence, principalement liés à :

- 1 congé maternité (89 jours) et parental (89 jours) qui a été remplacé
- 2 arrêts maladies de longue durée (qui ont été remplacées) de 113 jours
- seulement 3 jours de maladie et 2 jours enfants malade

En 2014 on compte sur les 2 structures un taux d'absentéisme des salariés relativement faible, de **4,1%**.

**Les formations :** Les thèmes de formation sont proposés par people & baby. Les ateliers pédagogiques permettent aux professionnelles de se retrouver entre agents du réseau autour de thématiques et d'établir une réflexion sur leurs pratiques professionnelles et sur le projet pédagogique spécifique de la crèche. Le choix des agents qui assistent aux ateliers est motivé par leurs attentes, leurs objectifs, mais aussi par l'observation de la directrice en salle et les axes d'amélioration dans les postures professionnelles. Un retour est fait à l'ensemble de l'équipe en réunion.

En 2014, 9 ateliers pédagogiques et 5 formations obligatoires ont été dispensés aux équipes des 2 structures (cf. détails des participants en annexe 1 et 2 - rapports d'activité de chaque structure):

<b>ATELIERS PEDAGOGIQUES</b>
Accompagnement de la sécurité affective: l'objet transitionnel
Recevoir et comprendre l'enfant qui s'oppose
Accompagner le quotidien de l'enfant
Accompagner l'enfant par le Jeu
Aménagement de L'espace
L'adaptation du côté de la théorie
Accueillir les parents et les enfants comme ils sont
Accompagner les pleurs du tout petit
L'aménagement de l'espace focus sur le livre
<b>FORMATIONS OBLIGATOIRES</b>
Evacuation incendie
SST mise à niveau
HACCP
Gestes urgences par le pédiatre de la crèche
Diversification alimentaire par le pédiatre de la crèche
<b>2 JOURNEES PEDAGOGIQUES par structure</b>

**MAR :** 18 professionnelles ont participé aux différentes formations et l'équipe entière a assisté ensemble à 2 des formations. 2 journées pédagogiques ont également été organisées pour travailler sur le projet pédagogique spécifique à la crèche, autour de l'accueil, l'adaptation, la séparation, l'autonomie, la continuité entre les 2 sections...

**MAO :** 9 professionnelles ont participé aux différentes formations et l'équipe entière a assisté ensemble à 3 formations. 2 journées pédagogiques ont également été organisées pour travailler sur le projet pédagogique spécifique à la crèche, autour de l'accueil, l'adaptation, la séparation, l'autonomie, ainsi que pour préparer la rentrée et la réunion de découverte des parents, et pour mettre en place un atelier créatif « les livrets d'enfants de fin d'année ».

## Les réunions d'équipe

Les réunions d'équipe visent à favoriser la mise en lien des équipes entre elles et à développer leur dynamisme, valoriser leur travail, échanger et améliorer leurs pratiques professionnelles. Plusieurs types de réunions sont organisés tous les mois :

**Réunions de directrices du réseau P&B** : Tous les mois, sur Bordeaux ou Agen, animées par la coordinatrice Petites Enfance et par une psychologue, ces réunions favorisent les échanges, les analyses de pratiques et sont l'occasion de différentes formations (au management, à l'optimisation de la fréquentation de la crèche...) ; ces réunions sont très appréciées car cela permet de créer un véritable réseau de soutien entre les directrices des différentes structures.

**Réunions d'adjointes** : tous les 2 mois

**Réunions d'équipe et réunions de section** : ces réunions ont lieu au minimum tous les mois en soirée pour chaque section avec une réunion globale tous les trimestres. Il s'agit de réunions de fonctionnement, d'échanges sur les projets ou des problématiques ou situations particulières. La psychologue est présente à chaque réunion d'équipe, soit avec l'équipe globale, pour continuer à avancer sur le projet pédagogique et améliorer les postures professionnelles.

**Les réunions « pédagogiques » communes aux 2 structures MAO et MAR** (en langage interne à notre équipe contractant les mots pédagogie et éducatif) : tous les 2 mois sur les temps des siestes, ces réunions sont instaurées pour la mise en place et le suivi des projets, ainsi que le respect des axes de travail communs ; cela permet de maintenir le lien et la continuité des actions au sein des 2 entités.

## L'accueil des stagiaires

L'accueil des stagiaires est pensé en équipe, lors des réunions mensuelles, l'équipe est prévenue de l'arrivée des stagiaires et une référente est nommée pour l'encadrement. Un bilan avec la tutrice référente est effectué en milieu de stage. L'équipe attache une importance à l'accueil des stagiaires et à la transmission des compétences. La présence de stagiaires au sein des sections permet aux équipes d'être valorisées ainsi que de prendre du recul sur leurs pratiques professionnelles, leur organisation et la mise en place de leurs outils.

Cette année un livret d'accueil a été réalisé pour les stagiaires. Un classeur qui donne aux élèves une présentation de la structure, du projet, et le schéma d'organisation des ateliers sous forme de fiche.

Le MAR a accueilli 4 stagiaires en 2014 réparties sur plusieurs semaines sur l'année.

Le MAO a accueilli 6 stagiaires en 2014 réparties sur plusieurs semaines sur l'année.

## 1.4. Service rendu aux usagers : Enfants et familles accueillis

### Commission d'attribution et liste d'attente :

La liste d'attente et les pré-inscriptions sont centralisées à l'accueil des familles. Néanmoins, il arrive parfois que les familles du quartier Ginko se présentent directement au multi Accueil. Les modalités de pré-inscription et les jours de permanence du service de la mairie leurs sont alors communiqués par la directrice. Nous centralisons les demandes dans un classeur interne afin d'être plus réactifs et de travailler en partenariat avec le service d'accueil des familles.

Les 11 et 28 avril 2014 ont rassemblé toutes les directrices de crèches du secteur bordeaux/nord pour la préparation de la commission d'attribution des places qui a eu lieu le 30 avril 2014. Cette dernière a répondu à des demandes anciennes en attente, ainsi qu'à des demandes de familles qui venaient d'emménager ou travaillaient dans le quartier. Une commission en juin a permis de réajuster nos effectifs selon les réponses des parents.

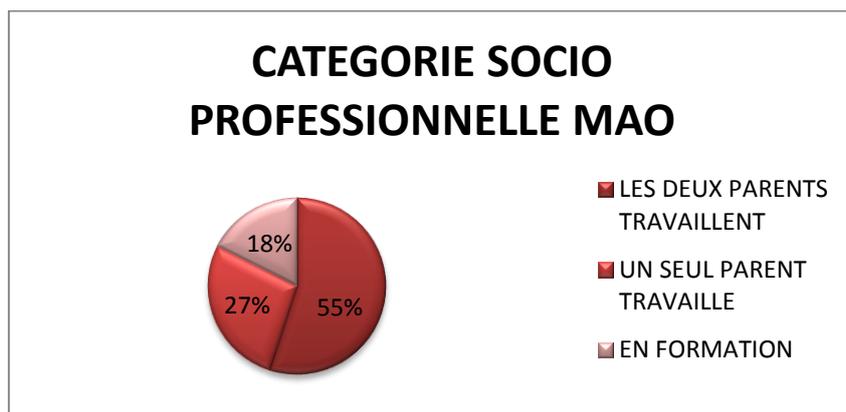
Le nombre de familles résidant sur le quartier GINKO tend à augmenter, comme le confirment les demandes d'inscription croissantes dans le secteur et l'augmentation d'accueil d'enfants du quartier (de 33% à 47% au MAR entre janvier et décembre 2014). Par ailleurs, le nom de la structure « La berge du lac » semble être mieux identifié et repéré par les familles, et la structure devient de plus en plus un premier choix, entraînant peu de désistements et de refus à nos propositions d'accueil.

### Analyse de la population accueillie et fréquentation

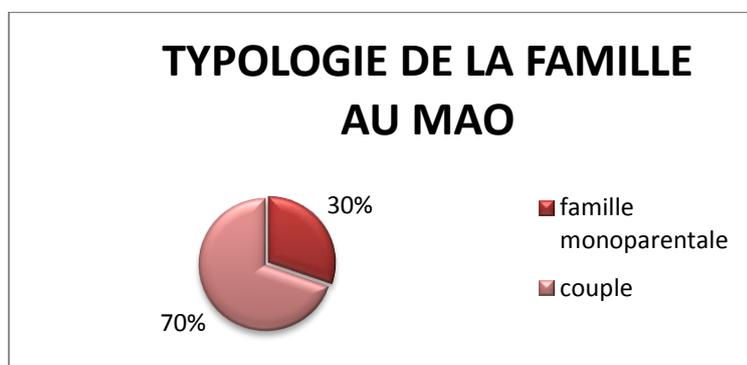
Les commissions d'attribution, ainsi qu'un échange régulier avec le service de l'accueil des familles de la mairie de Bordeaux et une continuité d'accueil entre les structures ont permis d'accueillir :

- **Au MAR 72 familles sur l'année 2014** contre 61 en 2013 ; avec une moyenne de 45 familles inscrites par mois. Il s'agit essentiellement de contrats réguliers de 4 ou 5 jours par semaine (principalement > 40h/ semaine), quelques 2 jours en occasionnel contractualisés et quelques accueils périscolaires (mercredi et vacances scolaires) du groupe scolaire Vaclav Havel où sont scolarisés certains de nos grands de l'année dernière.
- **Au MAO 39 familles de janvier à juin 2014 et 32 familles de septembre à décembre 2014.** Les temps d'accueil principalement courts sur le premier semestre ont évolué en faveur des contrats plus longs. Cela s'explique par la reprise progressive d'activités professionnelles ou de formations de certaines familles grâce à l'accueil de leur enfant. Les familles accueillies en temps partiels ne viennent pas régulièrement. Nous comptons également bon nombre d'absences injustifiées. Nous allons nous rapprocher de l'accueil des familles et ajuster le contrat de certaines familles au plus près de leurs besoins réels en proposant des accueils occasionnels afin de libérer des temps d'accueil plus grands pour des familles en attente.

## Typologie des familles



Pour les familles, la prise en charge de leur enfant à la crèche, leur a permis soit de maintenir leur activité, soit d'obtenir une réinsertion par le biais de formation ou du travail intérimaire, voire même pour certaines de signer un contrat de travail.



On note une difficulté plus particulière pour les mamans seules en formation ou avec des contrats de travail précaires, dans la mesure où elles rencontrent souvent des difficultés pour gérer les horaires de travail.

Nous nous adaptons le plus possible aux besoins des familles et changeons régulièrement les contrats d'accueil afin d'adapter l'amplitude horaire et le nombre de journées d'accueil aux éventuels besoins supplémentaires des familles pour faciliter leur quotidien.

## 1.5. Service rendu aux usagers : Bilan des activités pédagogiques

### Projet pédagogique

La journée des enfants s'organise autour d'ateliers d'éveils, de temps de regroupement, de temps de repos, des repas... Ces temps sont pensés en équipe et déterminés selon les dispositions des enfants et les souhaits de chaque professionnelle dans le cadre du projet pédagogique spécifique à la crèche.

**De septembre à juillet 2014** : le thème était celui du voyage dans les 2 structures :



il s'agissait de proposer un voyage culturel à travers les continents pour que toutes les cultures présentes à la berge du lac soient représentées.

Le thème du voyage a permis aux équipes de réaliser des ateliers, de visiter les pays et de mettre en place des ateliers de découvertes, des journées à thème.

La Map monde permettait d'expliquer d'où venait les enfants. Les pays visités ont été la France, la Russie, l'Espagne, l'Afrique, pour atterrir sur les îles...



↳ **Depuis la rentrée de septembre**, au MAO et chez les bébés du MAR, les équipes ont choisi pour thème principal l'éveil des sens, thème autour duquel des activités sont réalisées au quotidien.

Dans une dynamique positive, l'équipe a choisi, pour cette rentrée, de tisser un fil rouge autour de l'éveil des sens. A travers ce thème les professionnelles souhaitent se saisir de tous les moments de la journée pour éveiller les sens des enfants autour:

- **du goût**, avec les repas préparés par le cuisinier de la crèche, des ateliers cuisines, des imagiers et autres jeux de groupe.
- **du toucher** avec la manipulation de livres, l'utilisation de matière différentes, la mise en place d'une boîte à trésor rempli d'objets, de tissus aux diverses textures.
- **de la vue, de l'ouïe et de l'odorat** avec des ateliers lecture, des jeux mêlant le toucher et l'audition (comme par exemple des lotos sonores, des ateliers de musique) ; mais également en poursuivant les ateliers plantation et arrosage dans notre potager, projet mis en place depuis juillet 2014 avec les enfants et les professionnelles de la section des grands.

↳ Chez les grands au MAR : le thème « *les saisons et ses contes* »

L'équipe des professionnelles est très investie dans les propositions d'activités faites aux enfants notamment les activités manuelles.

Lors de ce premier trimestre, le thème de l'automne a ponctué le choix des activités pour être remplacé au mois de Décembre par celui des fêtes de Noël et de l'hiver.



Des arbres d'automne avec comme branchage les empreintes des mains des enfants. La récolte des pommes de pin, permet de coller les brisures et reconstituer les glands du chêne.



De nombreux ateliers ont été proposés aux enfants pour décorer la crèche pendant les festivités hivernales. Les activités ont pris la couleur de cette saison à travers le collage, la peinture, des ours en crépon et en feutrine, des sapins et autres bonhommes de neige ont fait leur apparition dans la section.

## Projet d'aménagement de l'espace

Dans le cadre du projet pédagogique, les équipes travaillent à l'aménagement de l'espace afin de s'adapter aux besoins et évolutions des enfants. Plus spécifiquement, la Berge du lac a été retenue *crèche pilote* par le réseau People&Baby dans le cadre d'un projet sur l'aménagement de l'espace. Plusieurs actions ont ainsi été réalisées autour des différents espaces de vie, nécessaires au bon développement des enfants.

### « Un aménagement repensé »

Au MAR, dans la section des grands, dans la continuité de leur projet autour des contes et des saisons, un espace de motricité permanent a été installé dans l'espace de vie de la section, et été agrémenté de nouveaux modules. La diversité des modules permet de créer des parcours différents et de l'utiliser à l'extérieur ou à l'intérieur au gré des saisons.



Un espace symbolique (cuisine/poupée) a clairement été délimité avec ses cloisons représentant les murs d'une maison, pour faire comme les grands !

Par ailleurs dans le cadre de leur projet autour de l'éveil des sens, l'équipe des bébés-moyens du MAR (suite à de nombreuses observations au sein du groupe) a modifié l'aménagement de l'espace au cours du mois d'octobre 2014. Cette nouvelle organisation a permis de créer différents espaces dans la salle de vie, tout en restant modulable et sécurisée.



## Les salles mutualisées et les décroisonnements

La multiplicité des espaces de vies communs (salle art plastique, bibliothèque, pataugeoire...) permet de décroisonner les groupes des sections et de proposer en nombre restreint des ateliers pour le plaisir des enfants et des professionnelles.

Dans les salles de vie, les temps de jeux libres prennent place quotidiennement et gardent toutes leur importance au travers des relations individuelles et de l'apprentissage à la vie en collectivité.

## Les ateliers d'éveil

Dans le cadre du projet pédagogique, de nombreux ateliers d'éveil sont mis en place quotidiennement au sein des structures :

### Les ateliers « Baby » :



Le déploiement des ateliers baby chef, baby maestro, baby archi, baby explorateur ... ont permis de formaliser la mise en place d'ateliers déjà existants ; des nouvelles fiches explicatives à destination des équipes ont permis de développer la réflexion et de conforter les pratiques professionnelles. Des fiches explicatives à destination des parents ont permis de communiquer aussi auprès des parents sur l'organisation et l'intérêt de ces ateliers.

Les ateliers d'éveil sont pensés par l'équipe et préparés par les professionnels selon leurs centres d'intérêts; un planning est mis à disposition des équipes afin d'y prévoir les ateliers et de faciliter l'organisation du travail et des équipes.

## Les ateliers « baby »



**Atelier détente et relaxation au MAO et MAR:** A l'initiative d'une professionnelle CAP Petite enfance et avec l'aide de la psychomotricienne, un atelier détente est proposé aux enfants. De la relaxation à la découverte sensori-motrice, cet atelier est repéré par les enfants. L'atelier a été présenté aux parents qui ont pu découvrir l'espace mis en place.



Une salle plongée dans une pénombre, des tapis au sol, de la musique douce, des lumières multicolores diffusées sur le plafond, des objets à manipuler (tissus, coussins, balles de massage, pinceau, plumes...). Dans ce cocon réservé à la découverte et à l'éveil des sens, les enfants, venus en petit groupe, sont libres de leurs mouvements. L'objectif, prendre du plaisir dans le calme !



L'équipe souhaiterait pouvoir le proposer aux enfants de façon plus régulière. Dans cette perspective, une réflexion est en cours pour réaliser un espace au sein du bâtiment pouvant accueillir ces ateliers de façon permanente et mutualiser le projet entre les 2 structures.

**Ateliers eau dans la pataugeoire commune aux 2 structures :**

Un espace fait pour les tous petits. Que ce soit au travers des jeux d'eau, de transvasements de graines ou d'atelier peinture, les enfants explorent avec leurs corps et mettent leurs sens en éveil.

Ici, des enfants du groupe des moyens/grands ont rejoint les plus âgés du groupe des bébés pour un atelier partagé. Dans



un bac seul ou avec un autre enfant, chacun peut évoluer à son rythme en fonction de ses envies et rencontrer l'autre à travers le jeu, la découverte, le partage.



L'équipe de la crèche du petit prince a été invitée à venir utiliser la pataugeoire, dans le cadre de leur projet annuel basé sur les 4 éléments afin d'exploiter au mieux le thème de l'eau. C'est ainsi qu'une fois par mois un groupe de 6 enfants nous a rendu visite et a profité ainsi de nos aménagements. Fort de cette expérience une réflexion autour de rencontres ponctuelles et d'activité commune est à l'étude pour l'année prochaine.

**Ateliers artistiques dans la salle d'art plastique commune aux 2 structures :**

Idéal avec un petit groupe d'enfants (4 à 6 enfants) pour faire des collages, de la peinture, du modelage...ou bien la préparation d'un gâteau.



Habillés comme de véritables petits chefs, ils préparent par exemple de la pâte à modeler maison. Chacun leur tour, ils transvasent les ingrédients dans le saladier, remuent avec une spatule ou simplement avec leurs doigts. Quelques gouttes de colorant alimentaire plus tard et tout le monde peut manipuler, découvrir, s'amuser.



**Les ateliers de psychomotricité communs aux 2 structures:** Avec les conseils de la psychomotricienne, l'équipe peut installer des espaces moteurs adaptés aux besoins de chaque groupe pour le bonheur des petits et grands. A l'intérieur ou à l'extérieur, ces espaces sont évolutifs, modulables et adaptables aux enfants présents.

Avec le temps, il est possible de faire évoluer ces lieux, de poser d'autres règles, de laisser les enfants modifier eux même l'installation des modules. Chaque section à l'opportunité d'avoir chaque semaine l'intervention de la psychomotricienne qui peut mettre en place des ateliers spécifiques aux besoins individuels ou communs des enfants

Avec l'approbation de la directrice et de la PMI, la psychomotricienne de la crèche a mis en place un projet de motricité dans une salle de réunion du MAR. Dans cette pièce, peu utilisée en journée, elle propose aux enfants des espaces adaptés aux capacités du groupe d'enfants accueillis. L'espace est modulable, et pensé de sorte que chaque enfant puisse l'explorer en toute sécurité. La psychomotricienne accompagne environ 5 à 6 enfants sur cet atelier, plus ou moins secondée par une professionnelle selon les besoins repérés.



**Ateliers livres dans la salle de bibliothèque commune aux 2 structures :** Chaque jour, les enfants par groupe de cinq ou six peuvent investir cet espace en regardant des livres, en écoutant des histoires lues par une professionnelle, en explorant les différents instruments de musiques, ou même en ne faisant rien. C'est un lieu où l'enfant peut exprimer son pouvoir créatif, où il peut développer son imaginaire aux travers des images, des bruits et des sensations



L'équipe essaye progressivement, de faire de ce lieu un espace confortable, apaisant, où chaque enfant pourra s'y retrouver. Coussins, tables, décoration...le sentiment de bien-être passe également par l'aménagement de l'espace. La bibliothèque est aussi un lieu de transition avant le repas ou le coucher.



**Ateliers d'observation des animaux au MAO et au MAR:**

*Les poissons rouges Bubulle et Maurice du MAR:* Chaque semaine les professionnelles mettent à contribution un petit groupe de 4 enfants pour nettoyer l'aquarium de nos amis. De façon ludique, les enfants peuvent ainsi transvaser les graviers, l'eau et même les poissons (avec l'épuisette) pour vider l'aquarium et le nettoyer. C'est un moment où ils peuvent observer les poissons, les toucher, leur donner à manger, manipuler les objets. Mais c'est également un temps où ils apprennent à faire attention à l'autre, à ne pas attraper le poisson trop fort, à garder son calme.

Le réseau People&Baby a également déployé pour les 2 structures deux ateliers d'observation des animaux pour les familles et les enfants (observation des escargots et des coccinelles) ; les ateliers se trouvaient à l'entrée de la structure, l'occasion pour les enfants de réaliser des ateliers avec les escargots.



Personnalisation des escargots par équipe et course de vitesse.



Départ en vacances de la famille escargots et envoi d'une carte postale.

**Atelier pâtisserie au MAR:** Dans le cadre de notre projet annuel autour du voyage un atelier pâtisserie a vu le jour avec un papa dans notre salle d'art plastique.



**Atelier plantation et jardinage commun aux 2 structures :**



Une professionnelle a initié un atelier jardinage, les plantations ont été réalisées par les enfants à l'occasion de la fête des beaux jours. Cet atelier a donné lieu à un entretien quotidien du potager et une dégustation des tomates, découvertes et senteur des herbes aromatiques, Michel le cuisinier a même pu cuisiner avec les aromates que les enfants lui portaient le matin.

Depuis la fête des beaux jours, ce petit coin de verdure est rentré dans le quotidien du groupe des grands. Chaque jour les enfants arrosent le potager, chacun peut ainsi prendre le temps de toucher, sentir le basilic, le thym, voir les tomates pousser, ...



## Les Projets du Réseau et les nouveautés



L'aménagement de l'espace:  
*La berge du lac/ crèche pilote*



Les ateliers baby chef  
et baby maestro



Le panneau in & out



## Evènements festifs et temps forts

La bonne entente entre les équipes des 2 structures permet d'organiser en commun des goûters festifs à thème qui marquent les manifestations calendaires. Ces temps festifs, regroupant les enfants des deux structures, sont des moments importants qui leur permettent de se retrouver et maintenir au sein de l'ensemble de l'équipe une ambiance dynamique dans la bonne humeur.

### ***La crêpe & gaufre party le 04 février***



Préparation de la pâte et cuisson en équipe

***Le carnaval le 05 Mars*** était au couleur de l'Afrique et de la savane.



### ***Une chasse à l'œuf le 17 avril***



Nos petits explorateurs sont partis à la chasse à l'œuf ; cet évènement s'est fini par un goûter où le MAR et le MAO se sont mutuellement invités pour partager en petit groupe un délicieux gâteau.

### ***La journée orange le 31 octobre pour halloween***

Le thème d'Halloween a été aussi abordé avec des citrouilles, fantômes et sorcières...Lors de cette journée un « dress code » orange et noir a été proposé ainsi que des activités : préparation de la

citrouille (les enfants ont creusé une citrouille afin d'y mettre une bougie), peinture et histoires sur la peur ont été raconté à l'ensemble de la structure.

Pour cette journée spéciale, notre cuisinier Michel nous avait concocté un repas « ORANGE ».



### ***La fête du printemps le 06 juin***

Les beaux jours sont à l'honneur et le jardinage de rigueur. Lors de ce moment, pelles, arrosoirs, plantes et autres graines n'avaient plus de secrets pour nos mains vertes.

C'est ainsi que plantes aromatiques et graines de fleurs ont été mis en terre et des haricots blancs mis à germer dans du coton... Parallèlement des petits cuistots ont préparé de délicieuses brochettes et salade de fruits appréciées lors du goûter.



### ***Les anniversaires***



## Partenariats et sorties

### **Avec la PMI :**

- Visite régulière du Dr CAMOU, médecin référent de la structure pour :
  - \* présenter l'avancée des projets, des installations et les valider
  - \* s'entretenir autour des protocoles
  - \* d'échanger sur les familles suivies par la MDSI des Aubiers
- Contact et travail avec la MDSI du Bouscat au sujet d'une situation préoccupante accueillie au MAR.

### **Avec la mairie de Bordeaux :**

- participation au comité de pilotage le 29 avril avec des membres de la mairie concernant le rapport d'activités
- présence aux réunions de groupe sur des thématiques autour du remaniement des types d'accueil et les réorganisations qui en découlent avec la CAF et les directrices de crèches municipales de Bordeaux
- partenariat avec le service d'accueil des familles de Bordeaux pour les différentes commissions d'attribution des places et le remplissage régulier des effectifs.
- participation à la permanence d'inscription des familles à l'annexe de la mairie de quartier de bordeaux maritime, tous les 2 mois, selon un roulement avec les collègues directrices de crèches du secteur bordeaux-nord.
- lien concernant les demandes de travaux pour l'amélioration des locaux

Au-delà des partenariats étroits avec la ville de Bordeaux, la PMI et la CAF, de nombreux partenaires sont sollicités dans le cadre du projet pédagogique et social, aussi bien pour la mise en place des ateliers d'éveil, que pour l'organisation des événements et des sorties : la ludothèque, la bibliothèque du quartier, l'école du quartier « Vaclav Havel, les commerces du quartier, le centre d'animation Sara Bernhardt...

### **La bibliothèque de bordeaux lac :**

Le livre est un fabuleux vecteur d'échanges. Lire des livres aux plus jeunes est un plaisir qui se partage, un moment privilégié où l'on se parle.

Des sorties à la bibliothèque de Bordeaux Lac sont organisées avec un petit groupe de 6 enfants tous les mercredis matins (en alternance MAO & MAR). Ils sont accompagnés par les professionnels et des parents volontaires. Nous empruntons également régulièrement des livres pour les enfants.



**Le quartier ginko et les abords du lac :**



**La ludothèque « interlude » du quartier ginko :**



Depuis janvier, les enfants participent à des sorties à la ludothèque du quartier situé à deux pas de la crèche, dans des locaux accueillants et flambants neufs, qui offrent aux petits des jouets de très belle qualité avec une possibilité de prêt pour la structure.

Un partenariat est à l'étude pour utiliser la salle du centre social, les modules de motricité de la ludothèque et la compétence de notre psychomotricienne pour réaliser des ateliers motricité avec les parents.

**L'école du quartier « Vaclav Havel » inaugurée le 23 mai par Mr JUPPE :**

Courant du mois de juin, dans le cadre d'un projet passerelle mené par l'équipe éducative, les enfants du MAO et de MAR ont pu aller par petits groupes visiter l'école. 9 enfants ont été concernés par la visite, qui a permis aux enfants de découvrir l'organisation d'une salle de classe, son fonctionnement et les ateliers proposés qui sont différents de ceux de la crèche. Pendant ce petit moment ils ont pu ainsi partager avec les élèves de maternelle un temps d'atelier avant d'aller jouer dans la cour de récréation et investir la salle de psychomotricité. Nous avons également retrouvé certains enfants accueillis l'an dernier à la crèche.



***Avec le centre d'animation Sara Bernhardt :***

Une rencontre ayant pour objectif de créer du lien, de connaître le fonctionnement (en vue d'une meilleure transmission d'information aux parents concernant les modalités d'inscription), et de faire connaissance avec l'animateur responsable de l'accueil périscolaire au sein de l'école Vaclav Havel a été organisée.

***Les commerces du quartier :***

En cette année 2014, nous avons pour volonté de sortir un peu plus dans le quartier et d'aller à la rencontre des commerçants.



Nous envisageons d'étendre ce travail de partenariat à la ferme pédagogique.

## La mise en projet 2014 à la Berge du lac



### 1.6. Service rendu aux usagers : Relations avec les familles (moyens d'information au service des usagers, enquêtes de satisfaction, modalités de réclamation offertes aux usagers...)

People&Baby accorde une importance primordiale à la participation des parents dans la vie de la crèche. Leur implication est en effet gage de réussite pour l'intégration et l'épanouissement de l'enfant dans la structure dans la mesure où cela permet d'établir un lien fort et une continuité entre la crèche et la maison. Par ailleurs, cela permet de valoriser le rôle de parents. C'est dans ce cadre que People&Baby a développé un programme innovant de relation avec les parents et d'accompagnement à la parentalité.

Les rendez-vous d'inscription des familles ont eu lieu avec les directrices qui expliquent aux familles le fonctionnement de la structure. Leurs besoins sont évalués selon nos possibilités d'accueil. Une visite individualisée des locaux et une présentation des sections et des équipes rassurent les parents. Une période d'adaptation d'au minimum une semaine est définie selon l'échéance de la reprise du travail, le début d'une formation et la disponibilité de l'équipe.

Différents temps d'échanges avec les familles sont organisés dans les 2 structures : fêtes, spectacles, sorties, soirées thématiques... Ces temps permettent de tisser des liens avec les familles et d'être

transparents sur le fonctionnement de la structure. C'est l'occasion de présenter les ateliers mis en place au quotidien et de prendre le temps d'échanger sur l'enfant.

★ **Soirée thématique : les mouvements agressifs et la colère** le 10 mars à 19h



Une soirée thématique animée par la psychologue de la structure, pour tous les parents des structures girondines people and baby.

Une vingtaine de parents a participé à cette soirée d'échange. Un accueil pour leurs enfants a été organisé encadré par 3 professionnelles.

★ **Soirée découverte** a eu lieu le 23 juin (réunion pré-rentree)



Cette soirée vise à accueillir les nouvelles familles, à la suite des commissions d'attribution des places.

- Présentation de l'équipe
- Répartition des familles par groupe encadré par les professionnelles qui seront référentes des enfants
- Visite de la structure avec présentation des espaces
- Retour en section, buffet et questions libres

Cette rencontre permet aux familles de se familiariser avec le lieu d'accueil et de rencontrer l'équipe avant le début d'accueil de leurs enfants. L'espace de vie avait été mis en scène pour permettre aux familles et aux enfants de découvrir la vie à la crèche.

Baucoup d'échanges équipe/parents se sont créés autour d'un buffet ainsi que des liens entre résidents du quartier. Un constat qui nous a permis de noter l'importance des réunions pré-rentree pour les nouvelles familles, qui seront dorénavant renouvelées avant chaque rentrée de septembre.

★ **Zoom sur la rentrée** le 19 novembre 2014



.Une réunion post rentrée en grand groupe avec les parents de chaque section et les intervenants extérieurs : présentation des missions de chacun, chiffre de rentrée, rappel de certains points du règlement de fonctionnement... suivi d'une répartition par section d'appartenance pour que chaque équipe présente l'organisation de leur groupe, les projets à venir...

Autour d'un buffet, un diaporama mettait en vie le quotidien des enfants à la crèche et ouvrait de joyeux commentaires.

★ **Conseil de crèche** : élection de parents à la réunion de rentrée. Au MAR, 2 parents référents de chaque section sont délégués. Une première mise en place du conseil de crèche est prévue en mars 2015.

★ **Cahiers de vie** :



Depuis l'ouverture, un cahier de vie personnalisé créait un lien entre la maison et la crèche et décrivait de manière ludique et originale les journées des enfants illustrées par des photos et des compositions. Au fil du temps, l'utilisation de ce cahier s'est doucement affaiblie par manque de disponibilité et de temps des professionnelles. Cependant de nombreux parents nous l'ont réclamé ; nous réfléchissons alors à utiliser un support plus facile à nourrir pour poursuivre cette initiative.

★ **Les Journées festives en commun:**

La fête des beaux jours le 04 juillet



L'occasion de faire un atterrissage sur les îles, en lien avec le projet voyage de l'année.

Toute l'équipe de la berge du lac avait fait le choix d'organiser des petits ateliers récréatifs pour les enfants dans chaque section de la crèche (Pêche à la ligne, Bulle de savon, Chamboule, démonstration de danse tahitienne par un agent avec initiation pour les parents, Grand parcours moteur extérieur mis en place par la psychomotricienne, Atelier maquillage (avec la plupart du matériel emprunté à la ludothèque ou aux crèches du réseau P&B).

Une 2<sup>ème</sup> édition qui a rencontré un vif succès et une haute participation des familles. Une après-midi festive sous le signe de la rencontre culturelle et sociale au sein du mar & mao qui ouvre l'ensemble des portes du bâtiment. Elle permet d'aller à la découverte de l'autre et encourage les parents à mettre leurs talents musicaux, manuels, gastronomiques ou autres en avant. Ce rendez-vous a permis aux enfants de montrer le fruit de leur travail réalisé tout au long de l'année à travers les plantations et créations... Et c'est très fiers qu'ils sont repartis avec leur pousse de haricots ou leur semis !!!



La fête de Noël le 12 décembre



L'intervention d'une compagnie extérieure « le voyage de doudou zèbre bleu » a présenté un spectacle musical à destination des enfants de 4 mois à 4 ans. Les familles, pratiquement toutes au rendez-vous, ont participé au spectacle suivi d'un goûter festif.

Nous avons mené un travail de partenariat avec le groupe scolaire VACLAV HAVEL qui nous a prêté du matériel et nous a aidé à la mise en place de la salle.

✳ **Des Cafés parents** seront organisés début 2015

✳ **Les Ateliers Parents /Enfants**, seront organisés en 2015

L'équipe a pour volonté de faire participer les familles à la vie de la crèche en les invitant de manière occasionnelle et ponctuelle à participer à des moments spécifiques et clairement identifiés.



Cette année des ateliers Parents/Enfants seront organisés ponctuellement par une professionnelle ; ces ateliers ont pour objectif :

- De découvrir un atelier avec son enfant,
- De mettre en avant les compétences de l'enfant
- Les truc et astuces des ateliers qui plaisent
- Prendre du plaisir avec son enfant
- Partager avec un professionnel

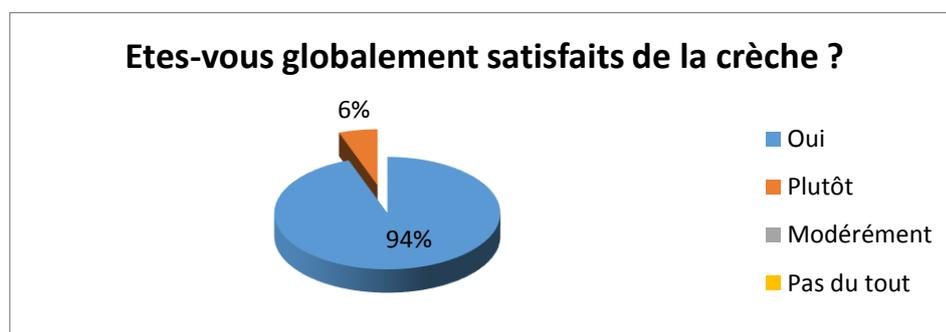
★ **Questionnaires de satisfaction** envoyés aux familles par mail, à remplir désormais en ligne (selon les familles, ils peuvent être remis par papier):

Deux **enquêtes de satisfaction** sont réalisées tous les ans, afin de connaître les attentes des familles et de recueillir leurs avis quant à l'évolution de la crèche, l'accueil de leur enfant et les projets mis en place, l'encadrement de l'équipe, les activités pédagogiques, mesures d'hygiène, qualité d'accueil, des repas, des transmissions, les valeurs, les relations parents, les événements festifs...

Comme chaque année ce questionnaire a été adressé après la période d'adaptation (novembre 2014) puis en fin d'année (mai 2014).

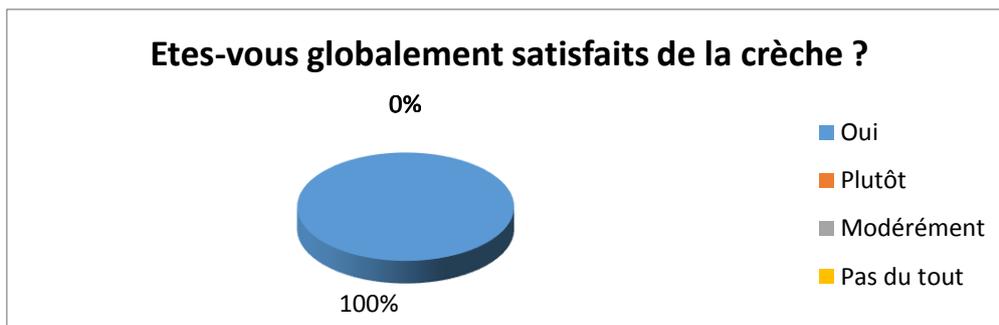
MAR

- en mai 2014, une participation à hauteur de 44% pour une satisfaction globale à 95%
- en novembre 2014, 45% des familles ont répondu, 94 % étaient pleinement satisfaites :



MAO

- En mai 2014, 25% de réponse et 100% de satisfaction
- En novembre 2014, 48% de réponse, 100% de satisfaction globale :



Les réponses et les commentaires détaillés des parents nous permettent de recueillir leur point de vue et d'engager une réflexion en équipe sur les axes de travail et d'améliorations à envisager.

Le détail des analyses de questionnaires de satisfaction de novembre 2014 pour les 2 structures est en annexe 3.

★ **Outils de communication aux familles :**

- Des panneaux d'affichage, formalisés par le siège, permettent de structurer l'information aux parents, ils se différencient par des codes couleurs (les informations de la direction, les temps d'éveil...)
- Un tableau « in&out » facilite la vérification des entrées & sorties des enfants au sein de la crèche assurant un double contrôle des mouvements.



- Des affichages pédagogiques qui permettent aux parents de suivre la vie de leur enfant à la crèche. C'est également un très bon outil de communication et d'échanges parents/ professionnels
- Mise en place des feuilles d'émargement parents
- Mailing parents pour les informations diverses
- Envoi par mail de la facture mensuelle annualisée lissée sur l'année conformément au RF (selon les familles, elles peuvent être remis par papier)
- **Le livret d'accueil** de la structure finalisé grâce à la mise en place d'un partenariat avec un lycée et plus particulièrement des élèves de BTS en section reprographie. Les élèves nous aident à formaliser le livret d'accueil que nous avons imaginé sur le format des « incollables »



## 1.7. Evolution générale de l'état des équipements et adaptations à envisager

### Inventaire des biens et immobilisations

La plupart des équipements prévus au budget d'investissement ont été acquis au début du projet et sont encore en bon état (cf. détails dans l'annexe 4 : liste et inventaire des biens). Les équipements supérieurs à 500 € sont amortis sur plusieurs années (cf. annexe 5 : inventaire des immobilisations).

En 2014, 2 sèche-linges et 2 lave-linges ont été achetés pour un montant de total de 2732€. Ces équipements sont renseignés en annexe 5.

### Les achats d'équipement

La Berge du lac a été retenue *crèche pilote* par le réseau People&Baby dans le cadre d'un projet sur l'aménagement de l'espace. En 2014, les achats d'équipements et les formations des professionnelles qui en découlent se sont intégrés dans ce projet d'aménagement des différents espaces de vie, nécessaires au bon développement des enfants.

Beaucoup de modules de psychomotricité ont été fournis pour développer les espaces moteurs, multiplier les jouets symboliques et d'imitations, doubler le nombre de porteurs et jeux à pousser. Des commandes de matériel pour délimiter des espaces, réajuster et compléter celles faites depuis l'ouverture en lien avec l'organisation des sections.

Un budget a été alloué pour les projets individuels et l'achat de fourniture utile à leur mise en place.

Aussi, un complément de jeux éducatifs selon l'âge des enfants et l'acquisition de livres ont été nécessaires au MAR. Dans le cadre du projet autour de l'éveil des sens, l'équipe du MAR a obtenu un budget pour compléter son stock de jouets et de matériel pédagogique. Nous avons pu ainsi répondre à certain manque notamment dans l'acquisition de jouets sur table, d'objet à manipuler, de balles sensorielles, ou encore de trotteur et autre chariot de marche.

Au MAO, des jeux et des jouets, des vélos ont été achetés afin de compléter les achats réalisés au moment de l'ouverture. Nous avons travaillé cette année à l'achat de matériel pour l'atelier relaxation, compléter les jeux en fonction de l'âge des enfants et le mobilier pour continuer à travailler sur l'aménagement de l'espace.

Au total sur les 2 structures, environ 16k€ de petits équipements complémentaires (linge, matériel éducatif, petits équipements et fournitures pour les activités pédagogiques) ont été acquis en 2014 (cf. détails dans l'annexe 6 : achats petits équipements 2014).

### Adaptations à envisager

Il est prévu d'acquérir un peu de matériel pédagogique et de mobilier extérieur pour continuer d'enrichir les équipements actuels et de mettre en place des projets éducatifs grâce aux provisions pour renouvellement de 2000 € par structure pour 2015 et au budget de fonctionnement qui prévoit l'achat de petits équipements et fournitures pour les activités pédagogiques, de matériel éducatif et de linge pour environ 18k€ au total pour les 2 structures.

## 1.8. Etat valorisé des travaux d'amélioration et programme prévisionnel des travaux d'entretien et de renouvellement des ouvrages et installations

### Les travaux effectués (par la collectivité ou par people&baby)

La mise en place de la sécurisation des espaces extérieurs par la ville de Bordeaux a permis aux enfants de profiter de cette espace.

Cette année des stores ont été également installés par la ville de Bordeaux pour pallier à l'absence de végétation qui devait permettre un ombrage, au moins à la sortie des sections.

Le nettoyage des murs intérieurs a été fait par les agents de services des structures.

### Programme prévisionnel des travaux :

Le problème d'ensoleillement sur les terrasses et les sorties de section est actuellement encore à l'étude entre le gestionnaire et la ville pour permettre une meilleure utilisation de l'espace extérieur à différents moments de la journée même en cas de fort ensoleillement.

Les murs intérieurs doivent encore être repeints et protégés.

### La maintenance

Un bâtiment de presque 1000 m<sup>2</sup> pour lequel des contrats de maintenance et d'entretien avec des sociétés expertes sont en place pour les 2 structures :

Poste	Prestataire	Prestation	Compétence
Plomberie, gaz	COFELY	ramonage des conduits de fumées	<i>contrat de maintenance spécifique</i>
		vérification des organes de coupure	<i>personnel qualifié ou contrat de maintenance spécifique</i>
Chauffage, PAC	COFELY	vérification des installations : vannes, clapets	<i>contrat de maintenance spécifique</i>
		vérification du poste de raccordement CPCU	<i>Idem</i>
Ventilation	COFELY	contrôle des filtres (encrassement)	<i>contrat d'entretien</i>
		remplacement des filtres ou autres	<i>contrat d'entretien</i>
		vérification des clapets coupe-feu : position et fonctionnement	<i>personnel qualifié ou contrat d'entretien</i>
	Contrôle 01	contrôle des installations	<i>organisme agréé</i>

Installations électriques		entretien classique des organes électriques	<i>personnel qualifié ou contrat de maintenance spécifique</i>
		changement d'appareil	
Éclairage de sécurité	SAGEX	entretien et remplacement des organes (lampes, batteries,...)	<i>personnel qualifié ou contrat de maintenance spécifique</i>
		contrôle des installations	<i>contrat de maintenance spécifique</i>
Alarme incendie	SAGEX	entretien et remplacement des organes défectueux ou cassés	<i>personnel qualifié ou contrat de maintenance spécifique</i>
		vérification générale approfondie	<i>contrat de maintenance spécifique</i>
Extincteurs	SAGEX	Vérification	<i>contrat de maintenance spécifique</i>

Le petit bricolage est assuré par un partenariat avec ARE 33.

Différentes interventions complémentaires ont eu lieu en 2014\* :

Interventions de maintenance 2014	Prestataires	cout
remplacement filtres cvc	Cofely	380€
Contrôle technique équipement pro en cuisine	Creat Service	370€
REPLACEMENT DE PIECES HS SUR ARMOIRE FROIDE	Creat Service	220€
remise en fonction baes	DLP	185€
entretien PORTE AUTOMATIQUE	Portalp	394€
interventions sur plomberie (régularité eau chaude)	Progclim	376€
Réparation de l'éclairage toilettes	Lafourcade	1080€

\*Ces dépenses sont globalement affectées sur la ligne entretien et réparations à part certaines qui ont pu être affectées sur la ligne maintenance, expliquant l'écart avec la ligne entretien du compte de résultat.

Des contrats cadres nationaux ou régionaux sont négociés pour les contrats de maintenance annuelle ainsi que pour certains contrats d'entretien et de petites réparations ponctuelles (exemple ARE 33). Une clé de répartition permet d'imputer ces coûts par structure, selon le type et la qualité des équipements et selon le nombre de berceaux. Une quote-part du temps passé d'un montant de 14379€ par notre service maintenance/logistique s'ajoute également à ces dépenses de maintenance et d'entretien. En 2014, ces dépenses totales (maintenance et entretien) s'élevaient à 19942€ pour les 2 structures.

## Rapport des commissions de sécurité, contrôles d'hygiène, accidents...

Tous les contrôles obligatoires en terme d'hygiène et de sécurité ont été réalisés et sont satisfaisants : Installation gaz, chaudière, extincteurs, alimentation, analyse microbiologique des aliments, installations électriques, éclairages de secours, alarmes incendie, vmc, climatisation... Aucune remise en conformité n'a été nécessaire.

L'ensemble des rapports des 2 structures est répertorié dans le registre de sécurité disponible à la crèche et sont disponibles en annexe 7.

### **1.9. Relevé annuel des évènements (grèves, pannes, accidents...) ayant eu un impact sur le fonctionnement**

Il n'y a pas eu de grève ou d'accident.

Il y a eu quelques pannes qui ont été gérées :

- Régularité d'eau chaude ; maintenance faite (Cf. SPIE). Entretien régulier fait par la mairie ; une intervention effectuée par progclim pour 376€ a été nécessaire pour réparer
- Problèmes d'éclairage dans les toilettes : les réparations ont été effectuées sur 2015 pour 1080€

### **1.10. Actions de développement durable**

People&Baby est engagé en faveur du développement durable. Depuis septembre 2011, People&baby s'est engagé dans la mise en œuvre de démarches novatrices tant sur le plan humain-social, économique, sociétal qu'environnemental. La norme ISO 26 000 apporte des lignes directrices pour la Responsabilité Sociétale et Environnementale des entreprises. Elle permet à toute organisation d'acquérir une méthodologie pour intégrer le développement durable dans sa stratégie.

La Responsabilité Sociétale de People&Baby se construit dans une logique de progrès permanent et participatif, respectueux de l'environnement, des collaborateurs internes comme des êtres extérieurs à l'organisation, tout en assurant une pérennité économique.

Cet engagement en faveur du développement durable se situe à plusieurs niveaux et sur différents aspects :

- Au niveau de l'entreprise : engagement Iso 26000, charte développement durable de P&B, fondation pour l'enfance, signature de la charte parentalité, choix des prestataires alimentaires et en mobilier...
- Au niveau de la crèche : label crèche bio avec une alimentation bio à 50%, optimisation des circuits courts et des produits issus de la ceinture maraîchère de Bordeaux, utilisation de produits biologiques, sensibilisation des enfants, familles et professionnels au respect de l'environnement, à l'écocitoyenneté et aux éco gestes quotidien (tri sélectif, réduction de la consommation d'énergie...), troc avec les parents, réutilisation de matériel de récupération pour des activités pédagogiques...

Exemple d'ateliers réalisés autour du développement durable :

- Jardinage dans le potager de la crèche
- Sorties au marché
- Sorties d'observation de la nature

Baby  
Explorateur



- Ateliers de cuisine des produits du potagers et/ou du marché avec le cuisinier
- Sortie chez le boulanger

Baby Chef



- Ateliers de reproduction de la nature sous toutes ses formes: collage de feuilles mortes, composition de fruits ou coloriage nature morte...

Baby  
Artiste



- Ateliers de modelage des éléments: sable, argile, terre
- Atelier de construction avec des matériaux naturels: bois

Baby Archi



- Ateliers de découverte des sons de la nature: eau, vent, chant des animaux...
- Ateliers de découverte des instruments fabriqués à partir de matériaux de récupération

Baby  
Maestro



- Ateliers de lecture et d'animation de conte autour des thématiques de la nature, des animaux et des gestes durables

Baby  
Conteur



### 1.11. Actions relatives au projet social 3 de la ville

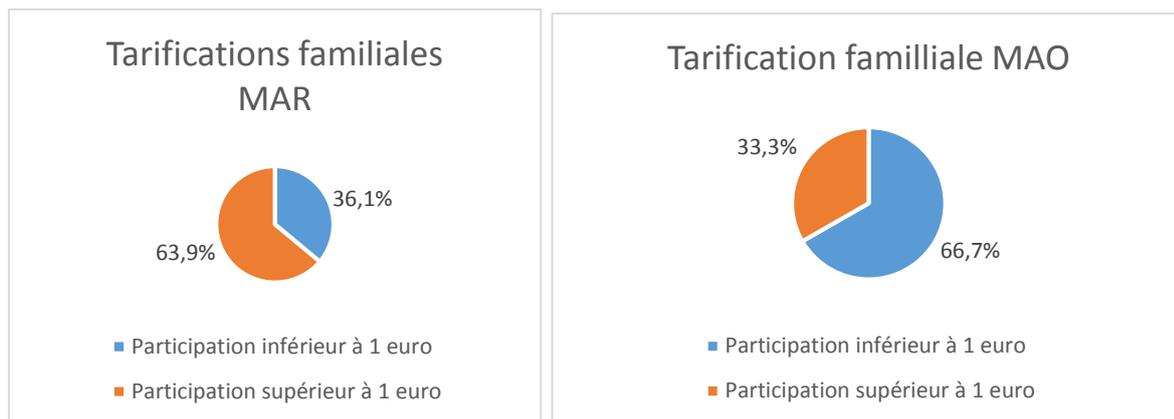
En vertu du décret 2009-404 du 15 avril 2009 relatif notamment à l'accueil des jeunes enfants des personnes en insertion sociale ou professionnelle, « les établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans doivent garantir l'admission d'un nombre déterminé d'enfants à la charge des bénéficiaires des minima sociaux ».

Ainsi, des places sont réservées selon les conditions suivantes :

- Au moins 10% d'enfants issus de famille en situation de pauvreté (familles dont la participation familiale est strictement inférieure à 1€)
- Les enfants de parents engagés dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Le nombre de places garanties est de 1 place par tranche de 20 places

De nombreuses familles en formation ou en situation de pauvreté sont accueillies sur les structures, particulièrement au MAO.

- Ainsi, au MAR, on compte 26 familles sur 72 dont la participation familiale est inférieure à 1€, soit 36% et un coût horaire annuel moyen de 1,44€ contre 1.21€ en 2013 (plus de familles qui travaillent sur le 2<sup>ème</sup> semestre)
- AU MAO, on compte 34 familles sur 51 dont la participation familiale est inférieure à 1€, soit 66%



### 1.12. Mesures prises pour faciliter l'accès aux différentes catégories d'usagers et Actions relatives à l'insertion d'enfants porteurs de handicap

Nous n'avons pas accueilli cette année d'enfant porteur de handicap mais un accompagnement social et un accompagnement à la parentalité permettent d'accueillir différentes catégories d'usager ; un signalement et un placement ont été faits au MAR.

## 2. COMPTE RENDU FINANCIER

### 2.1. Compte de résultat 2014 consolidés

Année	MAO			MAR			CUMUL				
	Réel 2013	Budget 2014	Réel 2014	Réel 2013	Budget 2014	Réel 2014	Réel 2013	chiffage 2014	Budget 2014	Réel 2014	Ecart
<b>CHARGES</b>											
<b>60- ACHATS</b>											
Eau et assainissement	296	1 134	220	153	1 134	76	449	3 470	2 268	296	-34%
Energie	12 722	15 281	13 602	7 988	4 895	12 074	20 710	10 409	20 175	25 676	24%
Linge	159	350	588	82	750	103	241		1 100	691	187%
Produits pharmaceutiques	92	200	165	171	300	175	262		500	340	30%
Alimentation	21 021	18 393	15 734	16 887	17 585	29 199	37 908	31 059	35 978	44 933	19%
Changes complets & Produits d'hygiène	2 164	0	4 272	1 307	0	7 449	3 470	15 267	0	11 721	238%
Autres fournitures non stockées	0	0	0	0	0	0	0		0	0	#####
Fournitures d'activités pour les enfants	845	1 448	2 816	4 146	5 190	6 554	4 991	2 776	6 639	9 369	88%
Produits d'entretien	5 486	6 206	2 390	7 517	7 534	1 341	13 003		13 739	3 731	-71%
Fournitures petit équipement	596	1 420	2 031	1 140	2 905	3 976	1 736	2 776	4 325	6 007	246%
Vêtements de travail	337	472	225	645	966	441	982	1 196	1 438	667	-32%
Fournitures administratives	1 683	3 814	1 429	1 370	2 574	887	3 053	2 082	6 388	2 316	-24%
<b>Sous-total :</b>	<b>45 401</b>	<b>48 718</b>	<b>43 472</b>	<b>41 405</b>	<b>43 833</b>	<b>62 274</b>	<b>86 806</b>	<b>69 035</b>	<b>92 551</b>	<b>105 746</b>	<b>22%</b>
<b>61- SERVICES EXTERIEURS</b>											
Charges locatives et de copropriété	1 196	415	0	0	805	0	1 196	1 040	1 220	0	
Entretien et réparations	534	2 729	3 749	275	2 729	521	809	5 431	5 458	4 270	
Maintenance (contrats d'entretien)	1 252	1 733	1 776	8 405	12 405	13 896	9 657	3 983	14 138	15 672	62%
Primes d'assurance	528	451	623	1 010	922	1 220	1 538	3 178	1 372	1 844	
Documentation	0	205	0	0	205	0	0	197	410	0	
Formation du personnel	1 754	2 061	2 400	3 281	4 610	3 674	5 035	8 304	6 670	6 073	
<b>Sous-total :</b>	<b>5 264</b>	<b>7 593</b>	<b>8 548</b>	<b>12 971</b>	<b>21 676</b>	<b>19 311</b>	<b>18 235</b>	<b>22 132</b>	<b>29 269</b>	<b>27 859</b>	<b>53%</b>
<b>62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>											
Personnel intérimaire	0	0	0	0	0	0	0		0	0	
Personnel en sous-traitance	500	0	87	0	0	464	500	1 573	0	551	
Pédiatre	1 115	4 052	1 530	710	1 162	2 275	1 825	9 738	5 214	3 805	
Psychologue	2 617	4 675	-300	1 788	1 100	5 025	4 405	9 064	5 775	4 725	
Comptabilité	2 987	1 462	1 642	19 557	26 923	28 928	22 545	5 733	28 385	30 570	36%
Commissaire aux comptes	167	112	141	1 177	2 064	2 480	1 344	3 621	2 176	2 621	
Frais d'actes et de contentieux	0	0	0	0	0	0	0		0	0	
Déplacements	0	0	0	0	0	0	0		0	0	
Fêtes et réceptions	944	1 873	1 112	599	3 764	1 741	1 543	2 444	5 637	2 853	
Affranchissements et télécom	815	1 392	1 183	2 148	3 871	6 543	2 963	2 640	5 263	7 726	
Services bancaires	261	111	144	1 813	2 047	2 545	2 074	468	2 158	2 689	
<b>Sous-total :</b>	<b>9 407</b>	<b>13 678</b>	<b>5 538</b>	<b>27 792</b>	<b>40 930</b>	<b>50 002</b>	<b>37 199</b>	<b>35 280</b>	<b>54 607</b>	<b>55 540</b>	<b>49%</b>
<b>63- IMPOTS ET TAXES</b>											
Taxe sur les salaires	11 954	11 894	10 670	21 784	27 275	23 886	33 738	37 704	39 169	34 556	
Taxes foncières, impôts locaux	3 977	5 592	3 581	7 367	11 722	7 721	11 344	25 713	17 314	11 303	
<b>Sous-total :</b>	<b>15 931</b>	<b>17 486</b>	<b>14 251</b>	<b>29 151</b>	<b>38 997</b>	<b>31 607</b>	<b>45 082</b>	<b>63 417</b>	<b>56 483</b>	<b>45 859</b>	<b>2%</b>
<b>64- CHARGES DE PERSONNEL</b>											
Rémunération du personnel	163 721	136 646	153 398	300 306	309 825	333 470	464 027	461 313	446 471	486 868	
Charges de sécurité sociale et prévoyance	51 684	44 310	50 644	92 155	98 325	101 034	143 839	151 855	142 635	151 678	
Médecine du travail	657	562	1 958	385	382	0	1 042	2 393	943	1 958	
Mutuelle	4 371	3 660	3 852	6 309	6 328	4 071	10 680	14 932	9 988	7 923	
Tickets restaurant	4 420	4 488	3 612	10 651	11 220	11 137	15 071	3 948	15 708	14 749	
Remboursement de transport	347	66	451	560	535	801	907	19 347	601	1 252	
<b>Sous-total :</b>	<b>225 200</b>	<b>189 731</b>	<b>213 914</b>	<b>410 366</b>	<b>426 615</b>	<b>450 514</b>	<b>635 565</b>	<b>653 788</b>	<b>616 346</b>	<b>664 428</b>	<b>5%</b>
<b>1er SOUS-TOTAL (CPTÉ 60 à 64)</b>	<b>301 203</b>	<b>277 206</b>	<b>285 724</b>	<b>521 685</b>	<b>572 050</b>	<b>613 708</b>	<b>822 888</b>	<b>843 653</b>	<b>849 255</b>	<b>899 432</b>	<b>9%</b>
<b>65- CHARGES GESTION COURANTE</b>											
Pertes sur créances irrécouvrables		0	0		0	0	0		0	0	
Charges diverses de gestion courante	10 075	9 475	10 365	19 142	31 030	30 388	29 217	28 841	40 504	40 753	39%
<b>Sous-total :</b>		<b>9 475</b>	<b>10 365</b>		<b>31 030</b>	<b>30 388</b>	<b>29 217</b>	<b>28 841</b>	<b>40 504</b>	<b>40 753</b>	<b>39%</b>
<b>66- CHARGES FINANCIERES</b>	200	0	0	254	0	0	454	2 457	0	0	
<b>67- CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		0	0		0	0	0	2 715	0	0	
<b>68- DOTATIONS AMORT. ET PROVISIONS</b>											
Dotations aux amortissements	21 618	26 893	18 628	10 007	330	8 429	31 625	27 889	27 224	27 057	
Provisions risques et charges d'exploitation		0	4 300		0	0	0	0	0	4 300	
<b>Sous-total :</b>	<b>21 618</b>	<b>26 893</b>	<b>22 928</b>	<b>10 261</b>	<b>330</b>	<b>8 429</b>	<b>32 079</b>	<b>33 062</b>	<b>27 224</b>	<b>31 357</b>	<b>-2%</b>
<b>REMUNERATION DU PRESTATAIRE</b>	7 492	0	0	14 234	30 514	0	21 726	12 069	30 514	0	
Participation des salariés		0	0		0	0		4 023	0	0	
<b>Sous-total :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>		<b>30 514</b>	<b>0</b>	<b>21 726</b>	<b>16 092</b>	<b>30 514</b>	<b>0</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>313 574</b>	<b>319 017</b>		<b>633 924</b>	<b>652 526</b>	<b>905 910</b>	<b>921 648</b>	<b>947 498</b>	<b>971 542</b>	<b>7%</b>

Année	MAO			MAR			CUMUL				
	Réel 2013	Budget 2014	Réel 2014	Réel 2013	Budget 2014	Réel 2014	Réel 2013	chiffage 2014	Budget 2014	Réel 2014	Ecarts
<b>PRODUITS</b>											
Prestations versées par les parents (P)	38 813	40 668	42 466	97 836	99 053	118 556	136 649	219 037	139 722	161 022	
Prestations versées par la CAF (PSU)	126 558	137 577	146 222	269 322	284 783	258 437	395 880	320 897	422 359	404 659	
<b>Total recettes PSU</b>	<b>165 371</b>	<b>178 245</b>	<b>188 688</b>	<b>367 158</b>	<b>383 836</b>	<b>376 993</b>	<b>532 529</b>	<b>539 933</b>	<b>562 081</b>	<b>565 681</b>	6%
Subvention de fonctionnement du CG	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Contribution Mairie + Entreprise	130 729	131 625	131 626	244 096	250 088	250 089	374 825	381 715	381 713	381 715	2%
Autres Produits	-1 444	0	-1 700	0	0	1 977	-1 444	0	0	277	
Subvention MSA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Subvention SNCF	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Contribution entreprise	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Sous-total CA:</b>	<b>294 656</b>	<b>309 870</b>	<b>318 615</b>	<b>611 254</b>	<b>633 924</b>	<b>629 059</b>	<b>905 910</b>	<b>921 648</b>	<b>943 794</b>	<b>947 674</b>	5%
<b>SUBVENTION D'EQUILIBRE</b>		3 704	402		0	23 467			3 704	23 869	
									0	0	
									0	0	
<b>Sous-total SUBVENTION D'EQUILIBRE</b>	<b>0</b>	<b>3 704</b>	<b>402</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>23 467</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3 704</b>	<b>23 869</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>294 656</b>	<b>313 574</b>	<b>319 017</b>	<b>611 254</b>	<b>633 924</b>	<b>652 526</b>	<b>905 910</b>	<b>921 648</b>	<b>947 498</b>	<b>971 542</b>	7%

## 2.2. Indicateurs financiers

INDICATEURS	MAO			MAR			CUMUL				
	Réel 2013	chiffage 2014	Réel 2014	Réel 2013	chiffage 2014	Réel 2014	Réel 2013	chiffage 2014	Budget 2014	Réel 2014	Ecarts
Agrément	20	20	20	38	38	38	58	58		58	
Horaires	7h30 - 18h3	7h30 - 18h30	7h30 - 18h30	7h30 - 19h	7h30 - 19h	7h30 - 19h					
Ouverture journalière	11	11	11	11,5	11,5	11,5					
Fermetures	4 semaines de fermetures + 2 jours péda			4 semaines de fermetures + 2 jours péda			4 semaines de fermetures + 2 jours péda				
Ouverture annuelle (en jours)	234	231	232	232	231	232	232	231		232	
Taux de présentéisme physique annuel	64,7%		68,5%	77,6%		66,0%	73,2%			66,8%	
Taux de présentéisme financier annuel	70,5%	75%	80,4%	79,5%	85%	80,9%	76,4%	80%		80,7%	6%
Nombre d'heures d'accueil maximum	51 480	50 820	51 040	101 384	100 947	101 384	152 864	151 767		152 424	
Nb d'heures d'accueil possibles au TO		38 115			85 805		121 414	121 414		-	
Nb d'heures de présence des enfants	33 324		34 974	78 627		66 910	111 951			101 884	
Nb d'heures d'accueil facturées aux fami	36 284	38 271	41 048	80 580	82 430	82 020	116 864	121 414		123 068	5%
Taux de facturation			117%			123%		104%		121%	
Tarif horaire PSU	4,55	4,53	4,59		4,53	4,59	4,55	4,53		4,59	
Ecarts avec le chiffre							0,11			0,06	
Dont participation moyenne des familles							1,17	1,80		1,31	
Dont subvention CAF							3,39	2,72		3,29	
cout de revient par heure de présence			9,12			9,75		7,59		9,54	
cout de revient annuel par place		15 679	15 951		16 682	17 172	15 619	15 890		16 751	
<b>DECALAGE PSU (régularisé en 2015)</b>							<b>13 355,5</b>			<b>7 284,8</b>	
<b>Estimation de la compensation de la ville après régularisation</b>							<b>361 470</b>			<b>374 430</b>	
Subvention d'équilibre 2014 après régul PSU										31 154	

### 2.3. Analyse des principaux écarts de charges sur les comptes consolidés (MAO et MAR)

Un budget 2014 avait été réalisé fin 2013 afin d'ajuster la prévision budgétaire au plus près de la réalité, le chiffrage initial datant du printemps 2012. Le budget 2014 tient donc compte des dépenses réelles 2013 et de l'évolution de l'activité.

En comparaison avec l'année 2013, les dépenses globales sont 7% plus élevées en 2014 du fait principalement de la montée en charge progressive de l'activité entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> année pleine de fonctionnement (+5% d'heures facturées).

➤ **Poste « Achats »** : écart de +22% avec 2013 sur les 2 structures

- ✓ **Les consommations en « énergies »** ont été plus importantes du fait de l'augmentation de l'activité. Parallèlement le système spécifique de chauffage nécessite une pleine occupation du quartier pour en optimiser le coût, ce qui n'est pas encore le cas.
- ✓ **Les dépenses d' « alimentation »** permettent de fournir aux enfants une nourriture saine (déjeuner et goûter), composée d'au moins 50% de produits bio et qui favorise les circuits courts et l'approvisionnement auprès de producteurs locaux. Ces dépenses ont également permis la réalisation d'activités et d'ateliers autour du goût. La répartition analytique entre les 2 structures n'est pas évidente car les dépenses d'alimentation sont pour la plupart mutualisées du fait de la cuisine commune. Ces dépenses d'alimentation avaient toutefois été sous estimées comparativement au nombre de berceaux de la crèche. En moyenne, le prix de l'alimentation revient à environ 3.4 € par jour par enfant, ce qui correspond à nos ratios moyens sur l'ensemble de nos crèches.
- ✓ Les dépenses de « linge », « produits pharmaceutiques », « fournitures administratives » « produits d'entretien » et « changes complets et produits d'hygiène » ont été bien maîtrisées grâce aux prix négociés avec les fournisseurs proposés par P&B. Malgré des modifications d'affectation comptable (par exemple la ligne « couches et produits d'hygiène » avait été initialement affectées à la ligne produits d'entretien), l'ensemble de ces lignes s'équilibrent.
- ✓ Les dépenses en « Fournitures d'activité pour les enfants » et « petits équipements » ont permis de compléter et d'enrichir le petit matériel pédagogique et technique nécessaire à la mise en place des différentes activités pédagogiques: jouets, matériel de motricité, livres, matériel pour les ateliers d'éveil des sens...

➤ **Poste « Services extérieurs »** : écart 53% avec 2013 sur les 2 structures

- ✓ **Charges locatives** : notre service comptable n'a pas de trace de la facture 2014 de la ville de Bordeaux, qui a donc été comptablement provisionnée par notre service comptable.
- ✓ Grâce à une utilisation soignée des locaux mis à disposition, **les dépenses « d'entretiens, reparations » et « maintenance »** ont été bien maîtrisées (la ligne entretiens / réparations s'équilibrant avec la ligne maintenance). La répartition analytique entre les 2 structures n'est pas évidente car les dépenses de maintenance sont pour la plupart mutualisées ; le cumul des dépenses des 2 structures est donc le plus pertinent.

Ces dépenses ont permis de réaliser les travaux de maintenance et les contrôles nécessaires à la qualité d'accueil et à la sécurité (cf. détail dans les rapports d'activités des crèches).

La ligne entretien comprend les produits nécessaires pour entretenir le matériel et les interventions d'entretien non prévues par les contrats de maintenance (réparations...).

La ligne maintenance comprend :

- L'ensemble des contrats d'entretien obligatoires réglementaires (lutte incendie, analyses, contrôle électrique, chauffage, clim...); ce sont des contrats annuel et réguliers (d'où faible écart entre budgets et réel)
- Une quote part du temps passé par notre service logistique / maintenance pour assurer l'entretien et le bon fonctionnement du bâtiment (suivi de proximité régulier).

- ✓ **Les « formations du personnel »**, techniques obligatoires et pédagogiques, ont pu avoir lieu comme prévu et contribuer ainsi au renforcement des compétences des équipes de professionnels. Des économies ont pu être faites suite au changement de certains prestataires moins onéreux que prévu. (cf. détail des formations dispensées dans le rapport technique ci-dessus).

➤ **Poste « Autres services extérieurs »** : écart de +49% avec 2013 sur les 2 structures :

- ✓ **Ligne « personnel en sous traitance »**: des intervenants extérieurs ont été sollicités directement par la crèche pour différentes prestations pédagogiques à des prix raisonnables (ateliers d'éveil spécifiques, spectacles pour les enfants...); Ces dépenses avaient été initialement budgétées dans la ligne « **fêtes et réceptions** » avec lesquelles elles se **compensent** (ce jeu d'équilibre s'explique par des modifications d'affectations de dépenses entre ces lignes comptables).
- ✓ **La ligne « fêtes et réceptions »** comprend à la fois les frais de déplacement du personnel lors des formations, ainsi que les frais d'organisation des sorties, des ateliers pédagogiques et des fêtes ou spectacles (noël, fête de fin d'année...) au sein de la crèche (ie, frais de déplacement, consommables, couts des intervenants extérieurs...). Ces dépenses ont globalement été bien maîtrisées par rapport au prévisionnel et ont permis la réalisation de nombreuses animations à destination des enfants ainsi que de leurs familles (cf. Détails dans le rapport d'activité ci-dessus)
- ✓ **L'intervention du « pédiatre »** (prévue 6h par mois) **et du « psychologue »** (prévue 9h par mois) permettent d'accompagner les équipes dans l'analyse de pratique, la mise en place des protocoles sanitaires, le suivi des enfants et des familles... Cependant, nous rencontrons une grande difficulté depuis 2014 à trouver un nouveau médecin disponible dans le quartier, ce qui explique la sous-utilisation des dépenses de médecin dans le compte de résultat. Nous mettons tout en œuvre pour assurer ce recrutement dans les meilleurs délais.
- ✓ **La ligne « Comptabilité »** correspond au coût du contrôle de gestion des crèches par les fonctions support de People&Baby (budgets, reporting, comptes de résultat, analyse financière, relations CAF...). Cela permet de décharger les directrices des fonctions administratives et financières au profit de leur cœur de métier. Ces dépenses ont augmenté entre 2013 et 2014 du fait de l'augmentation de l'activité et du suivi financier associé. **Toutefois, comme en 2013, cette ligne représente environ 3% des charges totales de fonctionnement.**

- **Poste « Impôts et Taxes »** : écart de 2% avec 2013 sur les 2 structures.
- **Poste « Charges du Personnel »** : écart de 5% avec 2013 sur les 2 structures : ce poste représente le plus important du budget. Dans l'ensemble les « **rémunérations du personnel et les charges sociales** » ont été conformes à l'année précédente et aux prévisions 2014 (cf. détails de l'équipe et des mouvements dans le rapport d'activité ci-dessus). Les dépassements de rémunération de personnel sont principalement dus aux frais engendrés par les remplacements des absences longues durées et des congés maternité.
- **Poste « Charges de gestion courante »**, 39% d'écart avec 2013 : Ce poste correspond aux coûts proratisés des fonctions supports du bureau régional et du groupe People&Baby qui assurent la gestion administrative, technique et financière des structures petite enfance. Ces fonctions supports sont au service de la qualité de gestion dans les crèches et permettent d'alléger les tâches administratives des directrices (paiement factures, liens fournisseurs, gestion du budget, paye...) au profit de leur cœur de métier. Il s'agit principalement des fonctions suivantes :

<b>Coordination</b>	Coût proratisé de la Coordinatrice petite enfance du secteur : Garantir la qualité de l'accueil et la mise en œuvre de l'accompagnement RH, superviser la mise en place des procédures internes et de la législation, assurer le suivi budgétaire, animer le réseau, relations avec les institutions PMI / CAF.....
<b>Développement</b>	Suivi et développement des partenariats, respect des engagements contractuels, reportings techniques et financiers, développement de nouveaux projets, gestion des appels d'offre...
<b>RH</b>	Recruter, intégrer et fidéliser les collaborateurs
<b>Formation</b>	Organiser et animer des formations en concordance avec les projets de chacun
<b>Paie</b>	Etablir chaque mois la paie des collaborateurs, assurer le suivi des avantages sociaux...
<b>Achats</b>	Gérer et approvisionner en fonction des besoins des structures ; sélection et gestion des fournisseurs, suivi des factures, suivi logistique et maintenance des structures par le pôle achat de People&Baby
<b>Support informatique</b>	Plateforme de maintenance informatique, suivi du logiciel de gestion Mikado...

Les frais de gestion sont répartis sur les comptes de résultats des crèches grâce à l'utilisation d'une **clé de répartition spécifique aux structures en délégations de service publique**. Cette clé de répartition tient compte de la complexité de gestion de chaque structure, et est proportionnellement liée au nombre de berceaux par crèche et à la quantité de personnel.

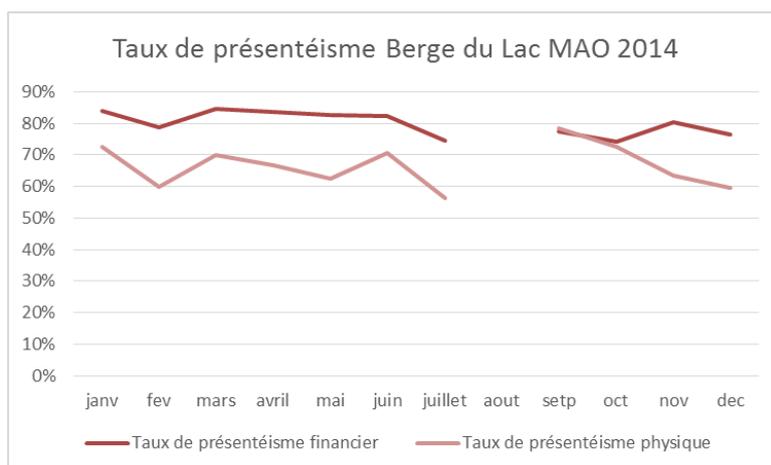
Ces dépenses ont augmenté entre 2013 et 2014 du fait de la montée en charge progressive de l'activité et du suivi administratif et financier associé, les crèches étant alors dans leur 2<sup>ème</sup> année pleine de

fonctionnement. Toutefois, en termes de ratios, ces frais sont globalement stables puisqu'ils sont passés de 3% (en 2013) à **4% environ du budget de fonctionnement 2014.**

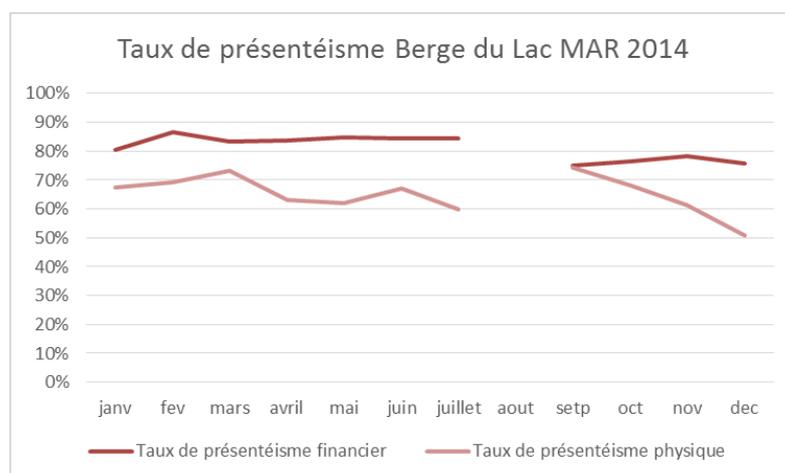
- **Dotations aux amortissements** : Il s'agit de l'amortissement du matériel et des équipements prévus sur la durée du contrat.
- **Les provisions pour risques et charges d'exploitation** correspondent à des dommages et intérêts provisionnés sur un litige salarié, qui date de 2013 et pour lequel le dénouement devrait se faire en 2015.
- **Poste « Rémunération du prestataire »** : cette ligne correspond au résultat de l'exploitation du service. Elle est donc susceptible de varier d'une année à l'autre et d'une structure à l'autre en fonction de l'évolution des charges et de l'évolution des recettes. En l'occurrence, **le dépassement des charges de fonctionnement (+7%), a été plus important que l'augmentation des recettes de PSU (+5%), ce qui n'a pas permis de dégager un résultat positif sur l'année 2014.**

## 2.4. Zoom sur les taux de présentéisme physiques et financiers

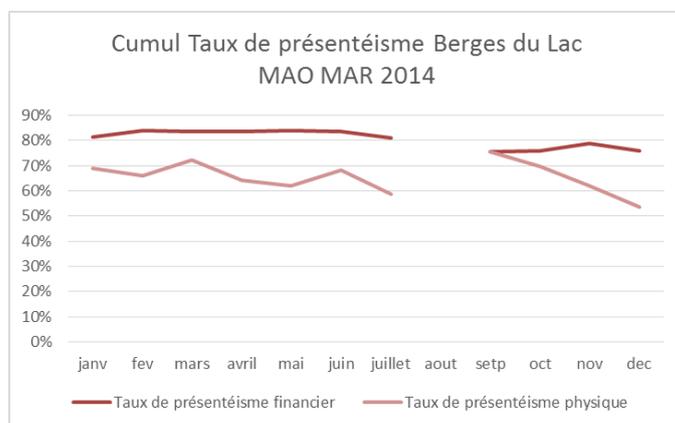
Taux de présentéisme MAO 2014	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juillet	aout	setp	oct	nov	dec	Total 2014
Capacité max	4 640	4 640	4 640	4 640	4 640	4 640	4 640	0	4 640	4 640	4 640	4 640	51 040
Heures facturées	3 897	3 652	3 919	3 875	3 831	3 816	3 454	299	3 585	3 440	3 728	3 550	41 048
Taux de présentéisme financier	84%	79%	84%	84%	83%	82%	74%		77%	74%	80%	77%	80,4%
Heures de présence	3 360	2 780	3 248	3 088	2 898	3 274	2 617	992	3 637	3 368	2 948	2 764	34 974
Taux de présentéisme physique	72%	60%	70%	67%	62%	71%	56%		78%	73%	64%	60%	68,5%
Taux de facturation	116%	131%	121%	126%	132%	117%	132%	30%	99%	102%	126%	128%	117%



Taux de présentéisme MAR 2014	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juillet	aout	setp	oct	nov	dec	Total 2014
Capacité max	9 217	9 217	9 217	9 217	9 217	9 217	9 217	0	9 217	9 217	9 217	9 217	101 384
Heures facturées	7 409	7 993	7 667	7 729	7 824	7 795	7 776	-349	6 911	7 060	7 223	6 981	82 020
Taux de présentéisme financier	80%	87%	83%	84%	85%	85%	84%		75%	77%	78%	76%	80,9%
Heures de présence	6 223	6 395	6 755	5 833	5 718	6 187	5 502	849	6 851	6 283	5 645	4 669	66 910
Taux de présentéisme physique	68%	69%	73%	63%	62%	67%	60%		74%	68%	61%	51%	66,0%
Taux de facturation	119%	125%	114%	133%	137%	126%	141%	-41%	101%	112%	128%	150%	123%



Cumul Taux de présentéisme MAO MAR													
	janv	fev	mars	avril	mai	juin	juillet	aout	setp	oct	nov	dec	Total MAO MAR
Capacité max	13 857	13 857	13 857	13 857	13 857	13 857	13 857	0	13 857	13 857	13 857	13 857	152 424
Heures facturées	11 307	11 645	11 586	11 605	11 655	11 611	11 230	-49	10 497	10 501	10 951	10 531	123 068
Taux de présentéisme financier	82%	84%	84%	84%	84%	84%	81%		76%	76%	79%	76%	80,7%
Heures de présence	9 583	9 175	10 003	8 921	8 616	9 461	8 118	1 841	10 488	9 651	8 593	7 433	101 884
Taux de présentéisme physique	69%	66%	72%	64%	62%	68%	59%		76%	70%	62%	54%	66,8%
Taux de facturation	235%	256%	234%	258%	269%	243%	273%	-11%	199%	215%	254%	278%	121%



NB : La facturation parents est lissée sur 11 mois de septembre à juillet (du fait de la fermeture partielle en août). Les heures de présence du mois d'aout correspondent donc uniquement aux heures d'adaptation (les heures d'accueil habituelles étant facturées sur les 11 autres mois). Les heures facturées négatives du mois d'aout correspondent au solde des heures de congés de parents qui n'ont pas été pris les mois précédents.

**Evolution des taux de présentéisme :** Le travail quotidien des directrices et des équipes du Multi Accueil pour répondre au mieux aux besoins des familles en demande d'accueil ont permis d'optimiser les plannings et d'accueillir plus d'enfants sur des temps réguliers et sur des temps occasionnel. Le taux de présentéisme physique 2014 est en moyenne de 66.8 % en 2014.

**Perspectives 2015 :** Le premier semestre 2015 montre une bonne continuité dans l'activité des 2 structures avec un taux de présentéisme physique moyen de 68%.

Taux de présentéisme MAO 2015							
	janv	fev	mars	avril	mai	juin	TOTAL 1er semestre 2015
Capacité max	4 600	4 600	4 600	4 600	4 600	4 600	27 600
Heures facturées	3 892	3 948	4 090	3 788	3 773	3 899	23 390
Taux de présentéisme financier	85%	86%	89%	82%	82%	85%	85%
Heures de présence	3 017	3 025	3 681	3 168	2 406	3 234	18 532
Taux de présentéisme physique	66%	66%	80%	69%	52%	70%	67%
Taux de facturation	129%	130%	111%	120%	157%	121%	126%

Taux de présentéisme MAR 2015							
	janv	fev	mars	avril	mai	juin	TOTAL 1er semestre 2015
Capacité max	9 137	9 137	9 137	9 137	9 137	9 137	54 824
Heures facturées	7 866	7 654	7 885	7 974	7 781	8 488	47 647
Taux de présentéisme financier	86%	84%	86%	87%	85%	93%	87%
Heures de présence	6 081	5 880	7 136	6 293	4 591	7 134	37 114
Taux de présentéisme physique	67%	64%	78%	69%	50%	78%	68%
Taux de facturation	129%	130%	110%	127%	169%	119%	128%

Cumul Taux de présentéisme MAO MAR 2015							
	janv	fev	mars	avril	mai	juin	TOTAL 1er semestre 2015
Capacité max	13 737	13 737	13 737	13 737	13 737	13 737	82 424
Heures facturées	11 759	11 601	11 974	11 762	11 554	12 387	71 037
Taux de présentéisme financier	86%	84%	87%	86%	84%	90%	86%
Heures de présence	9 098	8 905	10 817	9 461	6 996	10 368	55 646
Taux de présentéisme physique	66%	65%	79%	69%	51%	75%	68%
Taux de facturation	129%	130%	111%	124%	165%	119%	128%

## 2.5. Analyse des principaux écarts de produits sur les comptes consolidés (MAO et MAR)

- «Recettes PSU» (CAF + parents): +6% d'écart avec 2013

Celles-ci ne sont cependant pas proportionnelles au développement de l'activité et à la hausse des charges. En effet, le montant horaire de la PSU réellement touchée n'est pas optimisé et diminue de fait l'impact de la hausse du taux de présentéisme financier du fait du taux de facturation supérieur à 117%, seuil à partir duquel le montant de la PSU est revalorisé à la baisse par la CAF.

Cet écart entre les heures réalisées et les heures facturées s'explique principalement par la situation de nombreuses mères de familles en recherche d'emploi qui n'hésitent pas à réserver de grandes amplitudes horaires dans le but de trouver un emploi, sans pour utiliser la totalité des heures réservées tant qu'elles n'ont pas repris d'activité; de fait cela creuse l'écart entre les heures réalisées et les heures facturées. Pour éviter cela les directrices préconisent de plus en plus de réserver au plus juste le temps de présence de l'enfant et évoque la possibilité d'un changement de contrat dès leur changement de situation professionnelle.

- Contribution de la ville : Calcul de la participation de la ville 2014 :  $M_{ville} = M1 + M2$

Calcul de la part M1 :

« M1 est figé et ne sera réajusté qu'en fonction de la valeur réelle constatée de la PSU. »

La valeur réellement touchée de la PSU en 2014 est de 4.59 € versus 4.53 € prévue au chiffrage ; de fait M1 sera réajustée sur la base de cet écart de PSU réellement constatée :

Ecart de PSU 2014 =  $(4,59€ - 4,53€) \times 121\,414$  heures d'accueil prévues au chiffrage = 7284,8 € en faveur de la ville.

Soit M1 2014 = Participation contractuelle – écart de PSU réellement constatée

$M1\ 2014 = 381\,715€ - 7284,8 € = 374\,430 €$

Comptablement, une facture de régulation de PSU 2014 de 7 284 .8 € sera émise en 2015 (cf. budget 2015).

De la même manière, une facture de régulation de PSU 2013 de 13.355 € sera émise en 2015, celle-ci n'ayant pas pu être passée avant la clôture des comptes 2014.

Calcul de la part M2 :

« Dès que le présentéisme physique réalisé est au-delà de 80%, le surplus de PSU généré par cette performance est réparti à part égale entre la ville et le fermier (50%). »

Le présentéisme physique global de 66.8% étant inférieur à 80%,  $M2 = 0$

- Soit,  $M_{ville}\ 2014 = 374.430 €$

- Subvention d'équilibre : 24 K€ : Une subvention d'équilibre a été passée pour compenser une partie de l'augmentation des charges de fonctionnement, non couvertes par l'augmentation des recettes PSU. Le résultat net reviendra finalement à -31k€ après absorption de la baisse de la contribution de la ville, liée à la régularisation du montant de la PSU qui sera faite en 2015.

## 2.6. Budget 2015 prévisionnel

Année	MAO	MAR	CUMUL MAO MAR
CHARGES	Budget 2015	Budget 2015	Budget 2014
<b>60- ACHATS</b>			
Eau et assainissement	1 000	190	1 190
Energie	16 000	13 300	29 300
Linge	700	760	1 460
Produits pharmaceutiques	200	190	390
Alimentation	16 262	30 899	47 161
Changes complets & Produits d'hygiène	2 500	7 600	10 100
Autres fournitures non stockées	200	380	580
Fournitures d'activités pour les enfants	2 500	7 600	10 100
Produits d'entretien	1 700	3 680	5 380
Fournitures petit équipement	2 000	3 300	5 300
Vêtements de travail	400	760	1 160
Fournitures administratives	2 000	1 140	3 140
<b>Sous-total :</b>	<b>45 462</b>	<b>69 799</b>	<b>115 261</b>
<b>61- SERVICES EXTERIEURS</b>			0
Charges locatives et de copropriété	500	1 000	1 500
Entretien et réparations	2 400	2 660	5 060
Maintenance (contrats d'entretien)	2 725	15 649	18 374
Primes d'assurance	572	1 411	1 983
Documentation	0	0	0
Formation du personnel	2 903	4 019	6 922
<b>Sous-total :</b>	<b>9 100</b>	<b>24 739</b>	<b>33 839</b>
<b>62- AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	0	0	0
Personnel intérimaire	0	0	0
Personnel en sous-traitance	990	0	990
Pédiatre	1 980	2 640	4 620
Psychologue	2 475	3 300	5 775
Comptabilité	2 667	31 146	33 813
Commissaire aux comptes	383	1 602	1 985
Frais d'actes et de contentieux	0	0	0
Déplacements	0	0	0
Fêtes et réceptions	1 031	2 485	3 516
Affranchissements et télécom	1 066	7 064	8 130
Services bancaires	253	2 557	2 810
<b>Sous-total :</b>	<b>10 844</b>	<b>50 795</b>	<b>61 639</b>
<b>63- IMPOTS ET TAXES</b>			0
Taxe sur les salaires	13 816	24 748	38 563
Taxes foncières, impôts locaux	3 139	8 840	11 978
<b>Sous-total :</b>	<b>16 954</b>	<b>33 588</b>	<b>50 542</b>
<b>64- CHARGES DE PERSONNEL</b>			0
Rémunération du personnel	170 581	329 316	499 897
Charges de sécurité sociale et prévoyance	47 279	90 733	138 012
Médecine du travail	900	1 500	2 400
Mutuelle	2 160	6 660	8 820
Tickets restaurant	4 736	11 897	16 633
Remboursement de transport	921	1 619	2 539
<b>Sous-total :</b>	<b>226 577</b>	<b>441 724</b>	<b>668 301</b>
<b>1er SOUS-TOTAL (COTE 60 à 64)</b>	<b>308 938</b>	<b>620 644</b>	<b>929 581</b>
<b>65- CHARGES GESTION COURANTE</b>	0	0	0
Pertes sur créances irrécouvrables	0	0	0
Charges diverses de gestion courante	10 627	30 963	41 591
<b>Sous-total :</b>	<b>10 627</b>	<b>30 963</b>	<b>41 591</b>
<b>66- CHARGES FINANCIERES</b>	0	0	0
<b>67- CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	0	0	0
<b>68- DOTATIONS AMORT. ET PROVISIONS</b>			0
Dotations aux amortissements	10 450	0	10 450
Provisions risques et charges d'exploitation	2 000	2 000	4 000
<b>Sous-total :</b>	<b>12 450</b>	<b>2 000</b>	<b>14 450</b>
<b>REMUNERATION DU PRESTATAIRE</b>	0	0	0
<b>Impôts sur les sociétés</b>			0
Participation des salariés	1 500		1 500
<b>Sous-total :</b>	<b>1 500</b>	<b>0</b>	<b>1 500</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>333 515</b>	<b>653 607</b>	<b>987 122</b>

Année 2015			0
PRODUITS	Budget 2015	Budget 2015	Budget 2015
Prestations versées par les parents (PSU)	44 722	113 753	158 474
Prestations versées par la CAF (PSU)	151 240	277 882	429 122
Aide emplois Aidés	0	6 124	6 124
Contribution Mairie + Entreprise	137 553	251 189	388 742
Régulation PSU 2013			-13 355
Régulation PSU 2014			-7 285
Autres Produits	0	0	0
Subvention MSA	0	0	0
Subvention SNCF	0	0	0
Contribution entreprise	0	0	0
<b>Sous-total CA:</b>	<b>333 515</b>	<b>648 947</b>	<b>961 822</b>
SUBVENTION D'EQUILIBRE	0	4 660	25 301
<b>Sous-total SUBVENTION D'EQUILIBRE</b>	<b>0</b>	<b>4 660</b>	<b>25 301</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>333 515</b>	<b>653 607</b>	<b>987 122</b>

INDICATEURS			
Agrément	20	38	58
Horaires	7h30 - 18h30	7h30 - 19h	
Ouverture journalière	11	11,5	
Fermetures	4 semaines de fermetures + 2 jours péda		
Ouverture annuelle (en jours)	231	231	
<b>Taux de présentéisme physique annuel</b>			
Taux de présentéisme financier annuel	80%	86%	
Nombre d'heures d'accueil maximum	50 820	94 479	145 299
Nb d'heures d'accueil possibles au TO	40 656	81 252	121 908
<b>Nb d'Heures de présence des enfants</b>	36 590	73 127	109 717
<b>Nb d'heures d'accueil facturées aux familles</b>	40 656	81 252	121 908
Taux de facturation			
<b>Tarif horaire PSU</b>	4,82	4,82	4,82
<i>Dont participation moyenne des familles</i>	1,10	1,40	1,40
<i>Dont subvention CAF</i>	3,72	3,42	3,42
cout de revient par heure de présence	9,11	8,98	9,00

Le budget 2015 s'appuie sur les dépenses réalisées en 2014 et sur l'évolution de l'activité.

NB : les dotations sur amortissements sont étalées sur la durée restante du contrat, soit 31 mois (du 1/1/15 au 31/7/17). Au 31/12/14, la valeur nette comptable des investissements s'élevait à 26 996€, ce qui correspond à 870 € par mois de dotations sur amortissements, soit 10 k€ sur 12 mois.

### 3. CONCLUSION

Globalement, l'analyse des comptes 2014 reflète une gestion saine avec des dépenses de fonctionnement relativement maîtrisées et un taux de présentéisme qui continue d'augmenter. L'augmentation des charges de fonctionnement et des charges de gestion (+7% par rapport à 2013) est en effet cohérente avec la montée en charge progressive de l'activité entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>ème</sup> année pleine de fonctionnement (+5.5% d'heures facturées et +5.5 points de taux de présentéisme).

L'augmentation des recettes PSU n'a cependant pas été suffisante pour compenser entièrement la hausse des dépenses de fonctionnement du fait du taux de facturation supérieur à 117% qui a entraîné la baisse du tarif horaire PSU. De fait, le **dépassement des charges (+7%), a été plus important que l'augmentation des recettes (+5%), générant** une perte nette comptable de 24k€ (et 31 k€ après régulation de la PSU).

La gestion saine a un impact direct sur la qualité de l'accueil des familles et des enfants :

- Mise en place de nombreuses activités d'éveil et de partenariats pédagogiques
- Développement des relations avec les parents et accompagnement à la parentalité
- Stabilisation et fidélisation des équipes
- Montée en compétences des professionnels grâce à un programme de formation adapté

Le bilan de cette année de fonctionnement est en effet très satisfaisant au regard de l'investissement des équipes et la bonne dynamique qui se dégage au quotidien. Ce bilan reflète notre volonté d'être au plus près des besoins des familles et de répondre au quotidien à l'individualité de chaque enfant dans le respect des rythmes de chacun. C'est en ce sens que les équipes ont pensé leur organisation et travaillent le projet pédagogique qui est en cours d'écriture.

Un climat de confiance s'est installé avec les parents, des complicités avec les enfants, des affinités au sein du personnel se sont créées : un esprit d'équipe, et une dynamique de projets se sont mis en place et contribuent au plaisir et à l'épanouissement de tous...

L'analyse du dernier questionnaire remis aux parents met d'ailleurs en exergue leur satisfaction globale quant à la qualité du service : relation de proximité avec les familles, qualité du projet pédagogique, professionnalisme et disponibilité de l'équipe...

Des idées plein la tête, les équipes de la berge du lac MAO et MAR travaillent déjà sur de nouveaux projets pour 2015 pour faire vivre la structure et en faire un véritable lieu de vie et d'épanouissement pour les enfants et leurs familles.

#### 4. Annexes :

1. Rapport d'activité complet de la directrice du MAR
2. Rapport d'activité complet de la directrice du MAO
3. Analyse des questionnaires de satisfaction de novembre 2014 du MAO et du MAR
4. Liste initiale et Inventaire des biens
5. Inventaire des immobilisations
6. Achats petits équipements 2014
7. Rapports des commissions de sécurité et contrôles d'hygiène 2014
8. Bilan CAF 2014
9. Comptes certifiés People&Baby 2014



## Analyse du Questionnaire de Satisfaction NOVEMBRE 2014. Multi Accueil La Berge du Lac

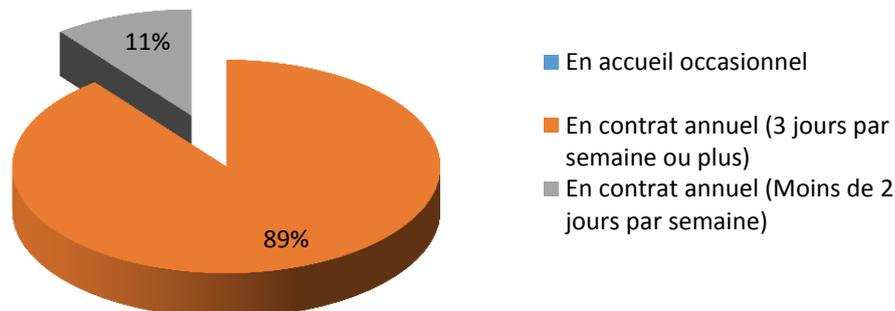
Le multi accueil a ouvert ses portes le 03/12/13, le questionnaire de satisfaction a été remis aux familles au courant du mois de Novembre 2014.

Sur 44 familles inscrites, 20 ont répondu au questionnaire soit **45.45% de réponses**

- 11 chez les bébés moyens de 5 à 20 mois
  - 9 chez les moyens grands de 20 à 36 mois
- 89% des enfants en accueil régulier

Les commentaires des familles apparaîtront en violet et ceux de la directrice en vert.

### Votre enfant est accueilli à la crèche :

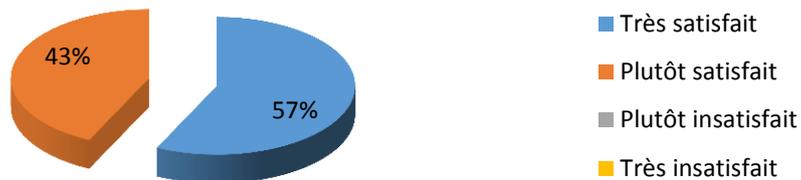


### Avez-vous été satisfaits par les informations communiquées à l'occasion de votre première visite

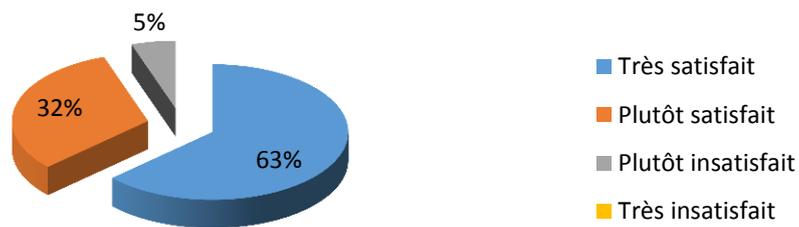
?



### Avez-vous été satisfaits du schéma d'adaptation proposé par la crèche ?



### Etes-vous satisfaits des repas proposés par la crèche ?



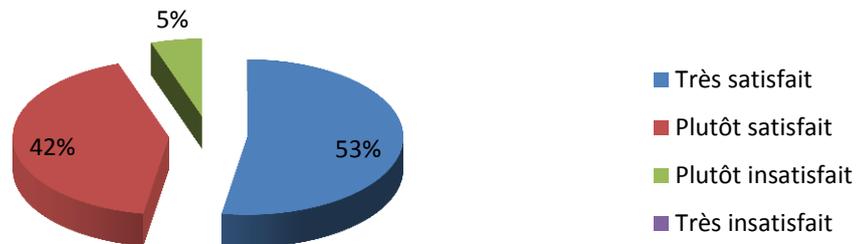
« Beaucoup de carottes. Pas assez de bio. »  
« Ma fille ne prend pas encore de repas solide »  
« Les menus sont variés assez équilibrés et recherchés. »

« Elle n'aime pas du tout la purée de betteraves et de potimarron. A déconseiller car elle avait le ventre vide toute la journée. »

« Encore au biberon »

La question de la diversité des produits a été évoquée avec notre prestataire alimentaire. Des réunions trimestrielles sont organisées avec la diététicienne du groupe ELIOR et nos équipes de cuisinier pour réfléchir et valider ensemble des menus, les plus variés possible selon l'âge des enfants.

**Etes-vous satisfaits du respect du rythme de sommeil  
de votre enfant ?**



« Notre fils était habitué à dormir matin et AM et a eu du mal à trouver son nouveau rythme .En revanche, il réclame son dodo le week end : le matin et l'après-midi»

« Ses siestes sont plus longues à la maison, normal puisqu'elle est plus au calme. »

La vie en collectivité et la promiscuité dans les dortoirs rendent parfois le respect du rythme compliqué. Cependant nous essayons au maximum de respecter le rythme individuel des enfants en répartissant les dortoirs selon les types de dormeur et en assurant les réveils échelonnés.

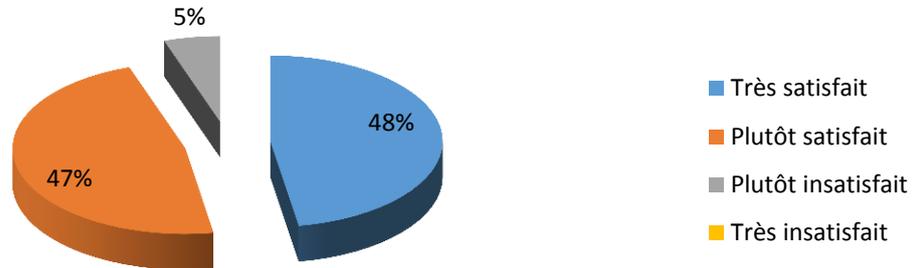
**Etes-vous satisfaits des mesures d'hygiène prises par les  
professionnels pour votre enfant (change, mouchage...)  
?**



« Des changes un tout petit peu plus souvent seraient mieux »

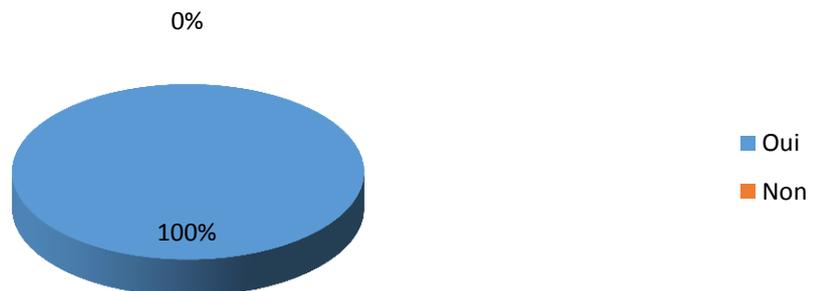
Les couches sont vérifiées régulièrement dans la journée et les changes effectués chaque fois que nécessaires.

**Etes-vous satisfaits des règles et des mesures prises par people&baby quand votre enfant est malade ?**

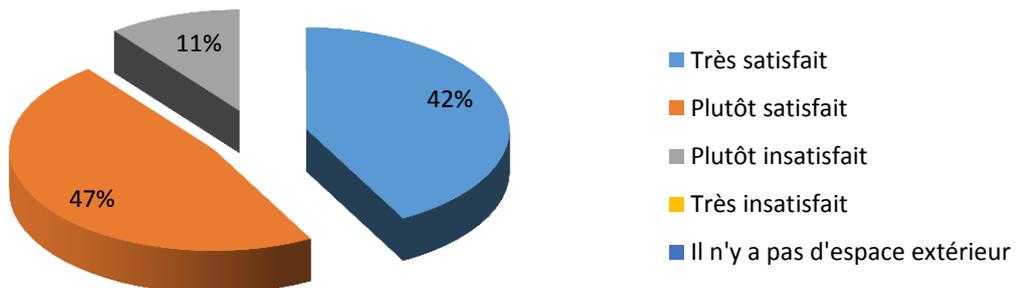


« Ma fille n'a pas encore été malade à la crèche »

**Les activités proposées par l'équipe vous semblent-elles suffisamment variées et stimulantes ?**

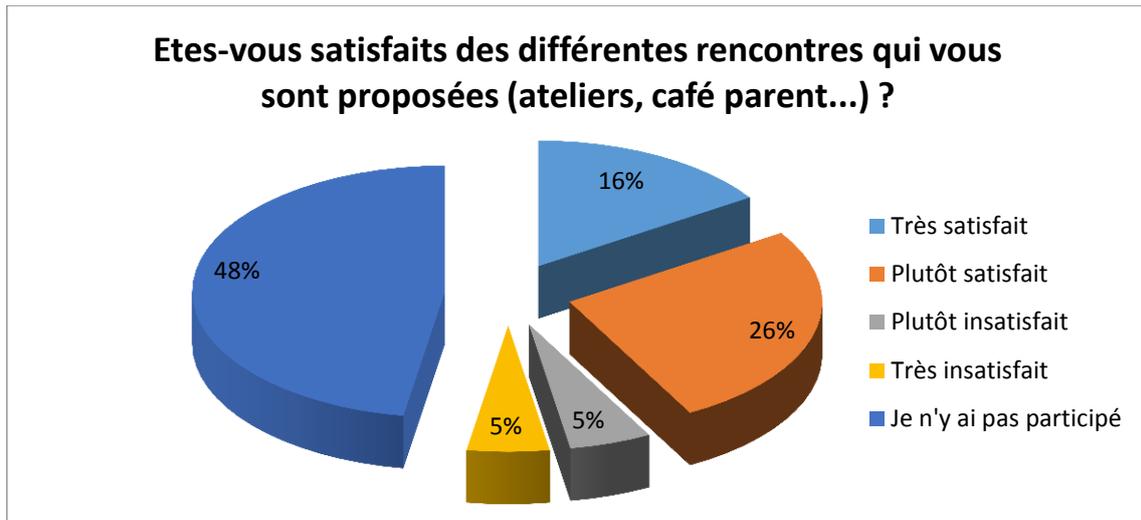


**Etes-vous satisfaits de l'utilisation de l'espace extérieur ?**



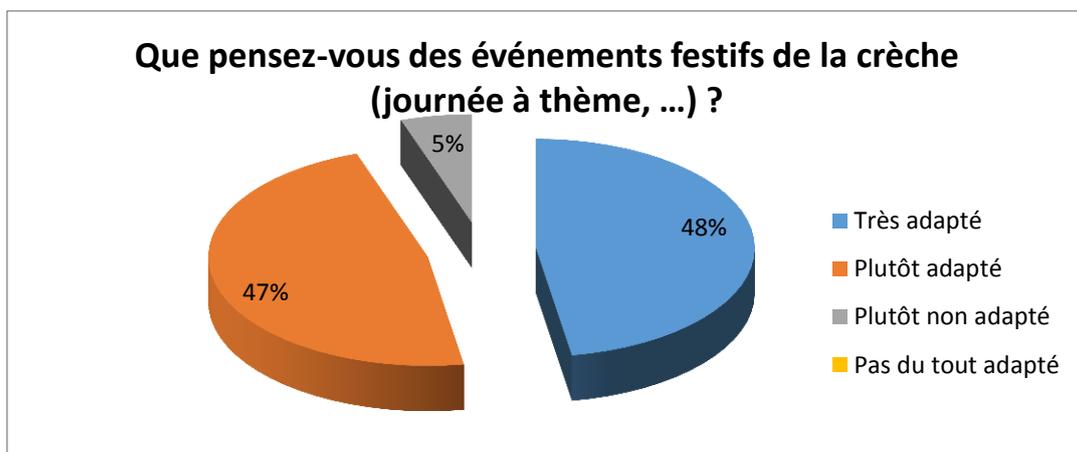
« L'espace extérieur n'est pas assez ombragé »  
« Pas d'espace ombragé. »

People & baby et la mairie de Bordeaux tentent de trouver une solution pour résoudre cette problématique. La pose de pare vue sur la casquette métallique a été réalisé mais n'a pas suffi. Des devis sont en cours et nous vous tiendrons au courant de l'évolution avant le retour des beaux jours .



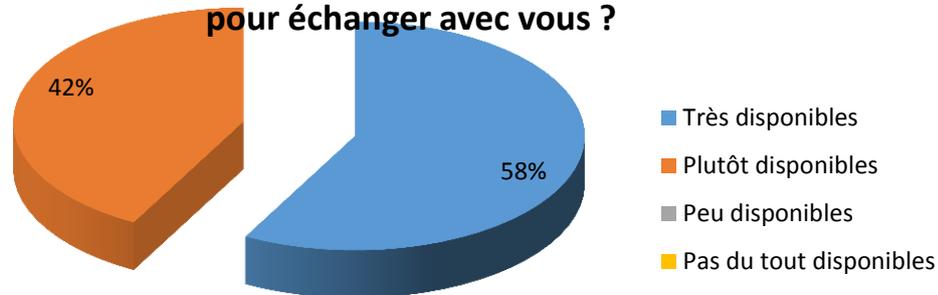
« Pourquoi pas des rencontres trimestrielles? C'est toujours intéressant d'échanger avec vous. »  
« Pas encore eu l'occasion d'y participer. »

En 2015, des cafés parents seront organisés tous les trimestres, l'envoi et l'affichage d'une invitation dans l'ascenseur et sur les panneaux « événement » de la structure vous précisera les dates.



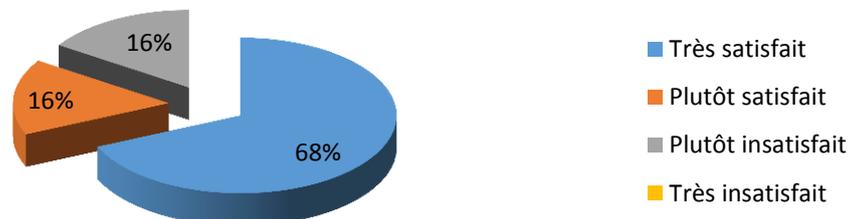
« Je n'y a pas encore participé »

**Les professionnels sont-ils suffisamment disponibles (temps à disposition, écoute) à votre arrivée, le matin, pour échanger avec vous ?**



« *Toujours agréables et souriantes* »

**Le soir, les transmissions concernant le déroulement de la journée de votre enfant vous satisfont-elles ?**



« *Trop long je n'ai pas possibilité de venir chercher mon enfant à la crèche et le compte rendu donné au papa me parvient en compressé! La crèche MAO où Sacha était l'année dernière avait mis en place un cahier de liaison très appréciable pour le suivi des petits. Nous avons également possibilité de leur mettre des notes, leur raconter son weekend...* »

« *Toujours agréables et souriantes* »

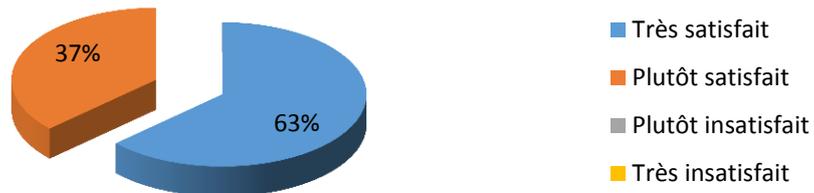
« *Les professionnels se rendent disponibles mais leur manque auprès des enfants se ressent. »*

« *Les professionnels se rendent toujours disponibles rapidement mais la personne qui se détache manque vite pour les activités des enfants, cela se voit. »*

*Les transmissions sont importantes dans un sens comme dans l'autre. Il est parfois difficile que les professionnelles soient entièrement disponibles pour vous quand le reste du groupe reste conséquent et qu'il demande toujours de l'attention.*

*Nous attachons beaucoup d'importance à vous transmettre le déroulement de la journée de votre enfant, en essayant de relater au maximum des anecdotes de vie dans le groupe. Le cahier de vie est effectivement un bon outil.*

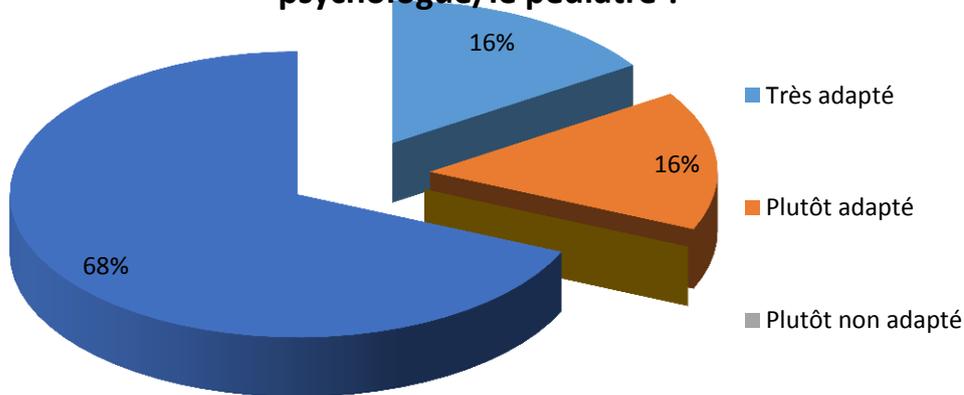
Etes-vous satisfaits des valeurs (politesse, règles de vie en collectivité...) transmises par l'équipe aux enfants ?



« Ce n'est pas à l'équipe de transmettre la politesse mais à la famille. Les professionnels sont eux même polis et montrent l'exemple, c'est tout ce qui importe. »

« La transmission des valeurs n'est pas le rôle de la crèche mais de la famille. J'attends des professionnels uniquement qu'ils donnent le bon exemple; ce qu'ils font parfaitement »

Que pensez-vous des temps d'échange avec la psychologue/le pédiatre ?



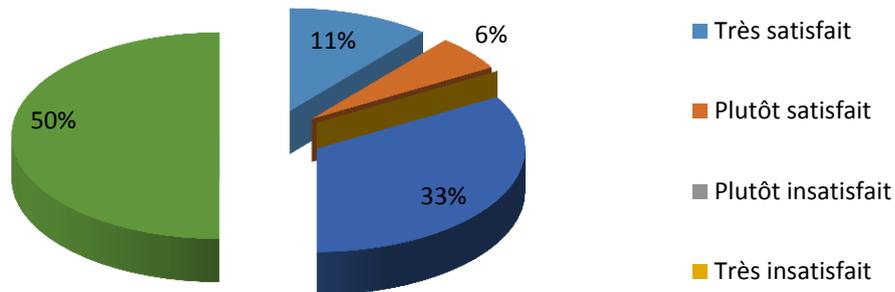
« Inexistants »

« Pédiatre à l'écoute, non jugeant et très patient avec les enfants, une perle! La psychologue ne voit pas les familles donc je ne pourrai émettre d'avis »

« Je n'ai vu que le pédiatre mais il est d'une patience et d'un respect à la fois avec les parents et les enfants qui est à souligner »

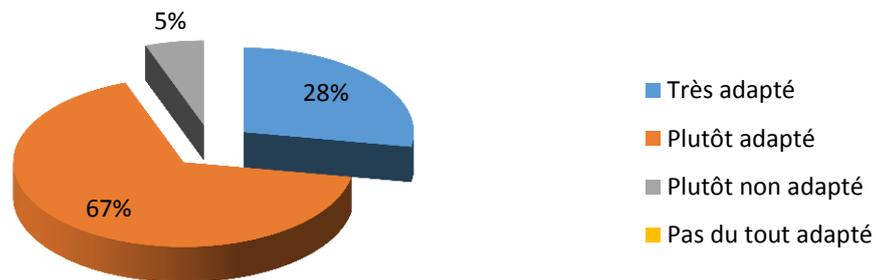
La psychologue intervient dans les sections au moins 2 fois/mois, sa présence est généralement affichée sur la porte d'entrée de la section. Elle peut se rendre disponible pour vous rencontrer, vous conseiller et vous orienter.

### Avez-vous été satisfaits de la réunion de rentrée ?

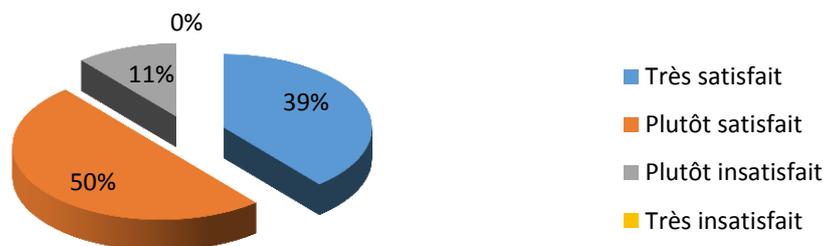


« Les heures ne coïncident pas forcément avec nos disponibilités. »

### Qu'avez-vous pensé des temps d'échange parents/professionnels ?



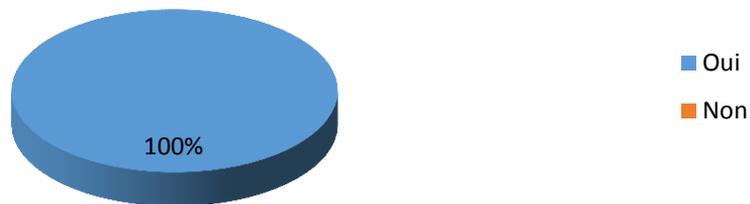
### Etes-vous satisfaits des moyens de communication mis en place par people&baby dans la crèche (affichage, livret d'accueil, cahier de vie...) ?



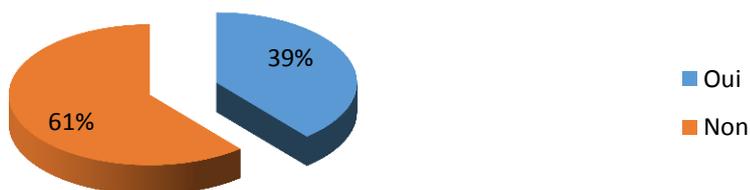
« J'en reviens au cahier de vie »  
« Plus de cahier de vie depuis longtemps! Vraiment dommage!!»

*Le cahier de vie est un outil de communication très apprécié des parents qui demande beaucoup de temps de préparation et de suivi pour l'équipe. L'idée n'a pas été abandonnée, nous envisageons de lui redonner vie avec un support plus allégé qui sera plus facile à nourrir.*

**Les heures d'ouverture de la crèche vous conviennent-elles ?**



**Rencontrez-vous des problèmes d'organisation pour la garde de votre enfant durant les jours de fermeture de la crèche ?**

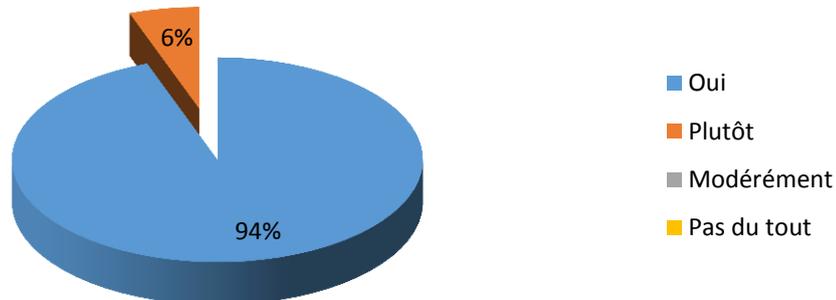


« Je travaille dans un commerce les ponts de Noël et du 1er de l'an sont compliqués à gérer. De même pour les congés au mois de juillet pour une rentrée scolaire en septembre »

*Nous proposons systématiquement une continuité d'accueil avec la berge du lac occasionnelle pour réduire au maximum les problèmes d'organisation en lien avec notre fermeture.*

*Beaucoup de familles ont pu jusqu'à présent en bénéficier en respectant une courte période d'adaptation pour les enfants.*

### Etes-vous globalement satisfaits de la crèche ?



« Très satisfaite! »

« Le fait que notre fille soit heureuse à la crèche nous suffit à être satisfait de la crèche largement. »

#### Des suggestions ou des remarques

« Avoir la possibilité de changer les horaires quand les parents travaillent en horaires décalés »

« Pourquoi pas une sortie à la ferme des aubiers ? »

« Ce serait top d'utiliser des feutres lavables. »

Nous essayons d'adapter les contrats des familles à leur besoin. Le logiciel informatique nous permet de lisser les contrats en tenant compte des jours de fermeture et de vos congés pour assurer une mensualisation régulière et l'accueil de votre enfant.

Une sortie à la ferme des aubiers est en pour parler avec le groupe des grands courant été 2015.

Nous avons réajusté la commande de feutres lavables auprès de notre fournisseur afin de ne plus avoir la désagréable surprise de tâches tenaces laissées par l'ancienne commande. Veuillez nous en excuser !

**Merci aux 20 familles d'avoir transmis votre confiance au travers de vos réponses.**

**Vos remarques nous permettent de nous éloigner du terrain, réajuster et travailler sur les points faibles afin de vous donner le meilleur au quotidien, pour le bien être de vos enfants.**

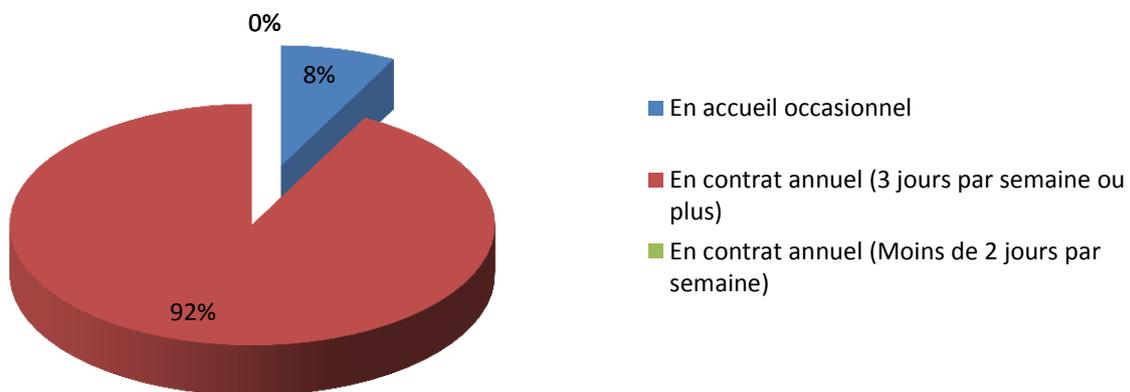
## Analyse du Questionnaire de Satisfaction NOVEMBRE 2014. Multi Accueil occasionnel La Berge du Lac

Le multi accueil occasionnel a ouvert ses portes le 03/12/13, le questionnaire de satisfaction a été remis aux familles au courant du mois d'octobre 2014.

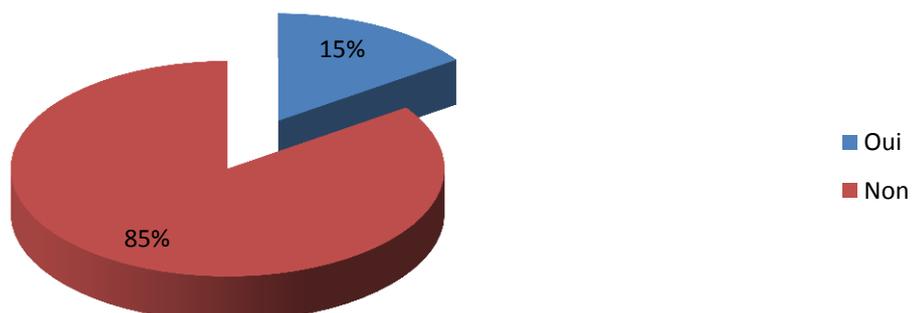
Sur **31** familles inscrites, 15 ont répondu au questionnaire soit **48%** de réponses

Les commentaires des familles apparaîtront en violet et ceux de la directrice en vert.

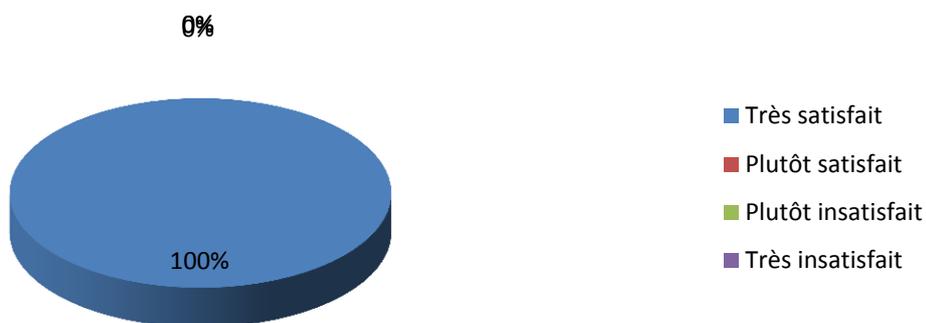
### Votre enfant est accueilli à la crèche :



### Est-ce la première année de votre enfant dans cette crèche ?

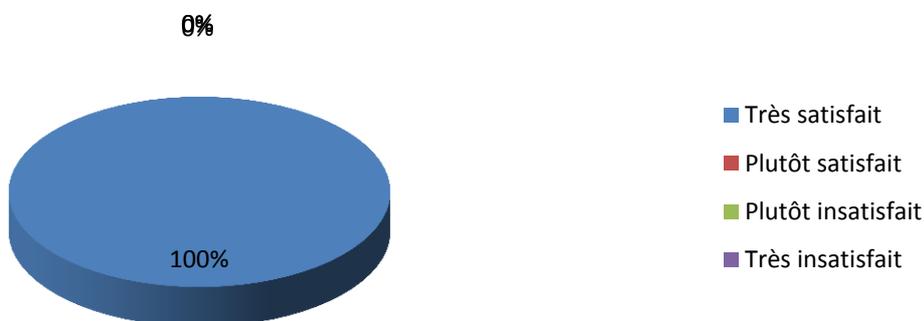


**Avez-vous été satisfaits par les informations communiquées à l'occasion de votre première visite ?**

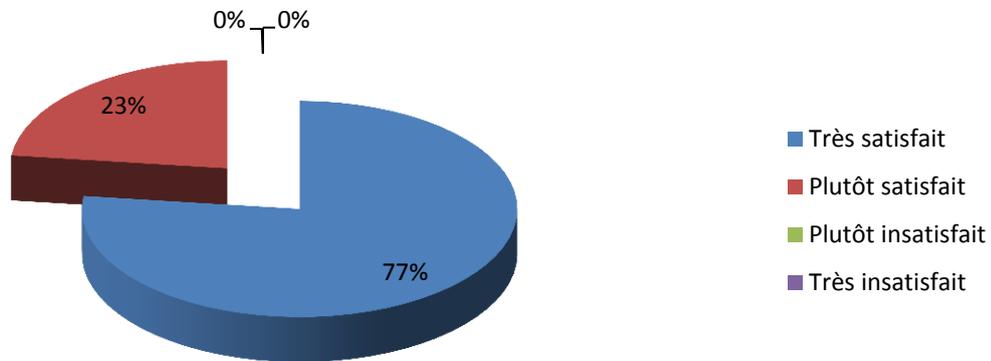


*L'équipe a tenu à vous présenter le projet, les espaces lors de la réunion pré rentrée du mois de Juin 2014, l'occasion pour vous de rencontrer l'équipe et la professionnelle qui vous a accompagné*

**Avez-vous été satisfaits du schéma d'adaptation proposé par la crèche ?**

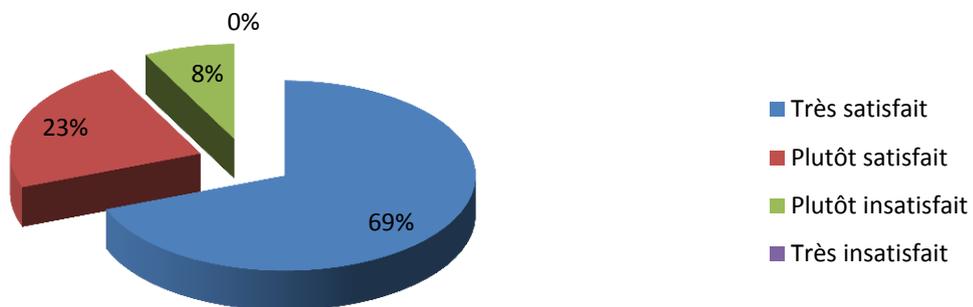


### Etes-vous satisfaits des repas proposés par la crèche ?



« Une équipe composée de cuisinier, et directrices de structure supervise et participe aux commissions de menus. Vous pouvez relayer vos remarques à la directrice, qui le transmettra. Michel veille à la qualité des menus et essaie de faire découvrir aux enfants de nouveaux aliments. »

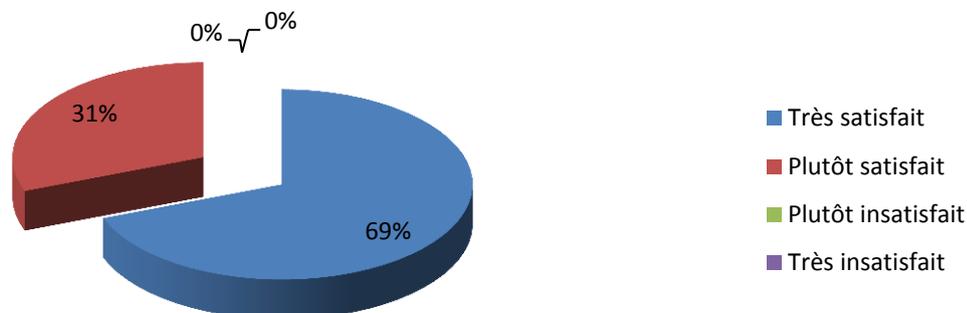
### Etes-vous satisfaits du respect du rythme de sommeil de votre enfant ?



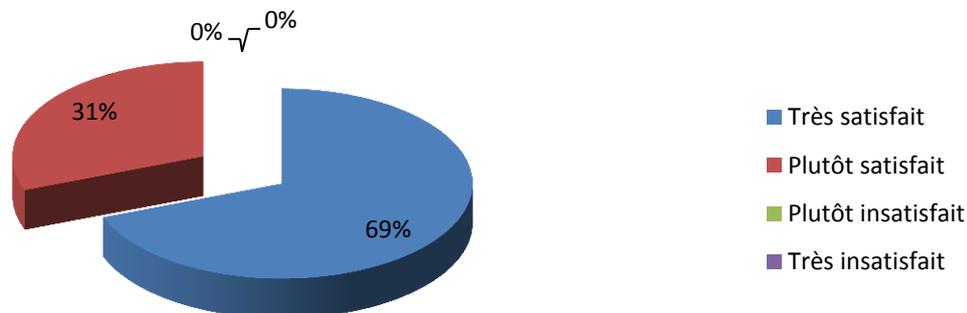
« Mon enfant a un sommeil difficile »

« Le sommeil des enfants dépend de chaque individualité, nous essayons de veiller à l'individualité de chaque enfant mais il est vrai que le sommeil peut parfois être modifié en collectivité. »

Etes-vous satisfaits des mesures d'hygiène prises par les professionnels pour votre enfant (change, mouchage...)?

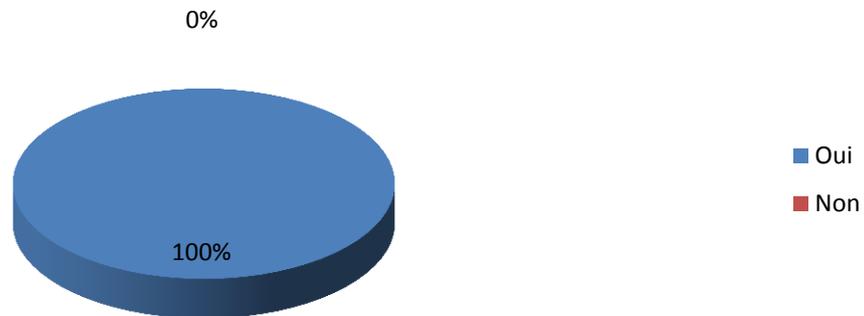


Etes-vous satisfaits des règles et des mesures prises par people&baby quand votre enfant est malade ?



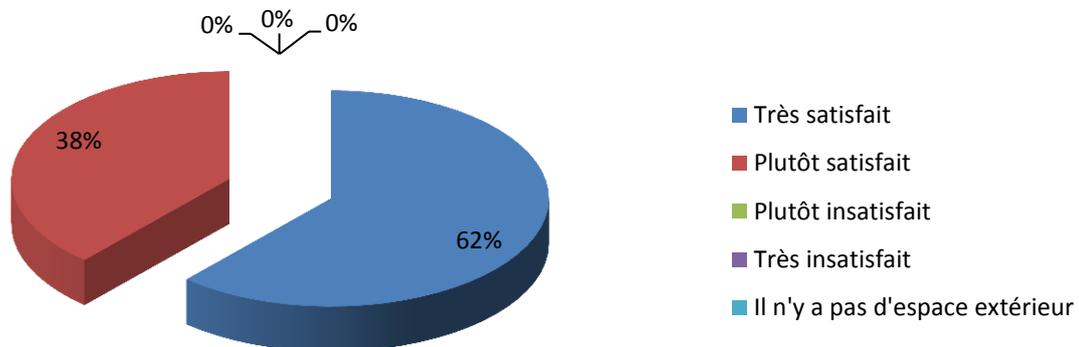
« J'aimerais que mon enfant n'aille pas à une activité pataugeoire quand elle tousse et a le nez qui coule »  
« La salle de pataugeoire est chauffée, mais je remonterai la demande à l'équipe. »

### Les activités proposées par l'équipe vous semblent-elles suffisamment variées et stimulantes ?



« L'équipe a choisi comme thème cette année l'éveil des 5 sens. Elle souhaite décliner différentes activités autour de la thématique. Les activités sont pensées en amont et réajustées en fonction de l'intérêt des enfants. »

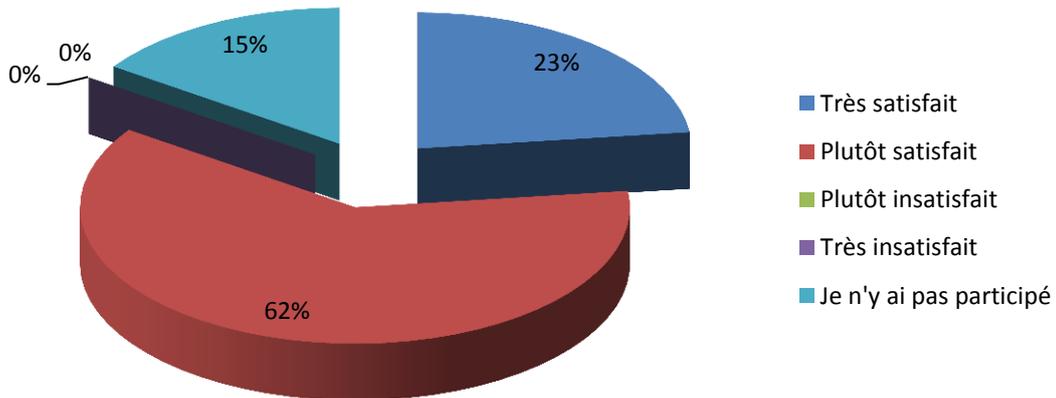
### Etes-vous satisfaits de l'utilisation de l'espace extérieur ?



« C'est un toit terrasse ; il y fait trop chaud l'été et il n'y a pas d'ombre »

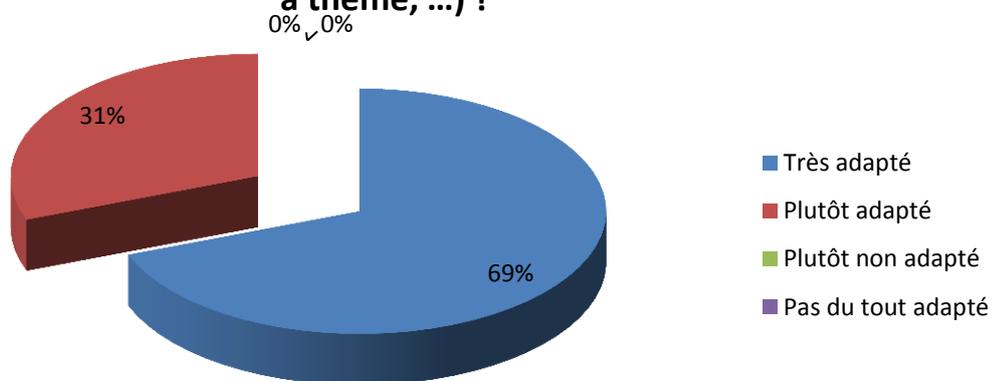
« Le gestionnaire et la mairie travaille actuellement au problème d'ensoleillement, des stores ont été installés mais uniquement à la sortie des sections. »

Etes-vous satisfaits des différentes rencontres qui vous sont proposées (ateliers, café parent...)?



« des cafés des parents et des ateliers des parents seront régulièrement proposés à partir de janvier 2015 »

Que pensez-vous des événements festifs de la crèche (journée à thème, ...)?



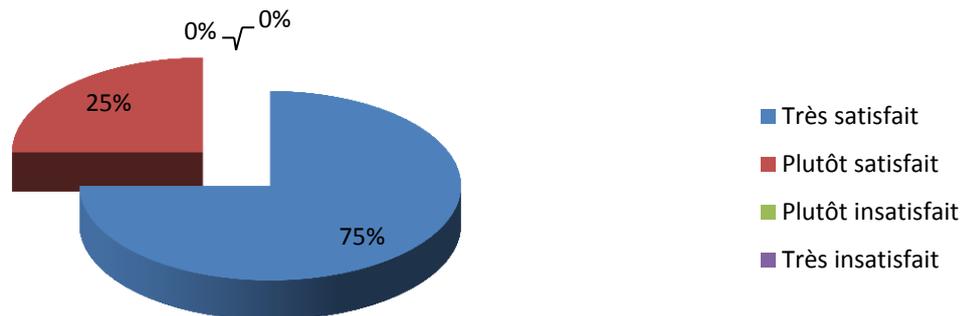
« Dommage, ça tombe souvent le vendredi, jour où il n'est pas à la crèche »

« Nous essayons de changer les dates afin que tous les parents puisse participer »

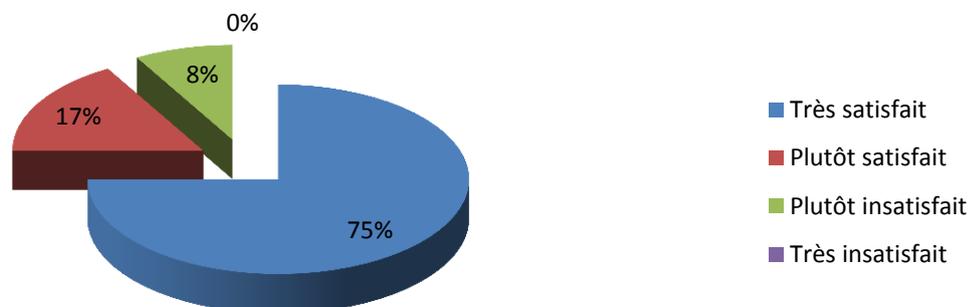
Les professionnels sont-ils suffisamment disponibles (temps à disposition, écoute) à votre arrivée, le matin, pour échanger avec vous ?



Le soir, les transmissions concernant le déroulement de la journée de votre enfant vous satisfont-elles ?



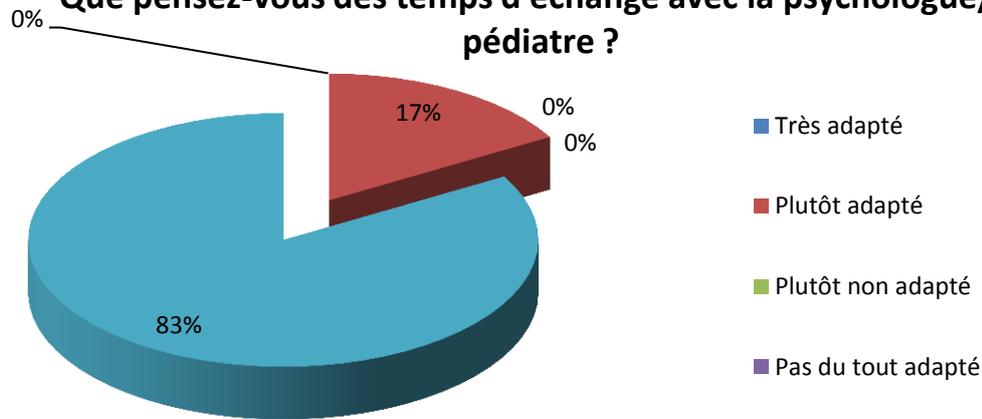
Etes-vous satisfaits des valeurs (politesse, règles de vie en collectivité...) transmises par l'équipe aux enfants ?



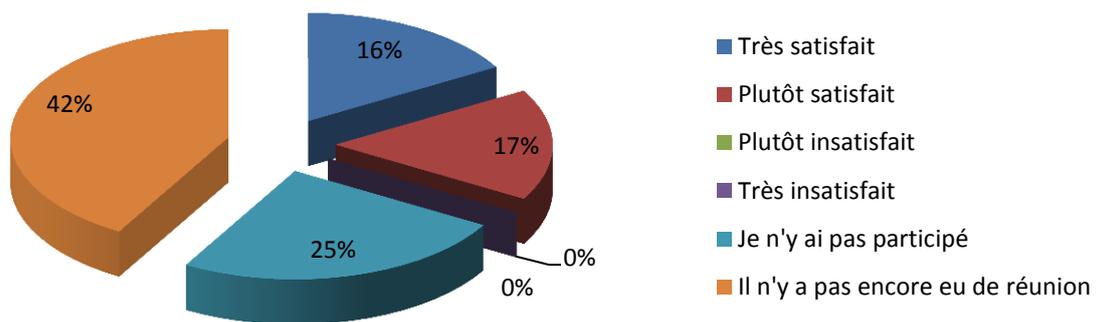
« On ne demande pas aux enfants de dire merci ou assez peu s'il te plait »

« les notions de politesses sont introduites progressivement aux enfants et nous les sensibilisons à dire merci et s'il te plait, cependant cela se fait en fonction de leur acquisition au niveau du langage »

### Que pensez-vous des temps d'échange avec la psychologue/le pédiatre ?

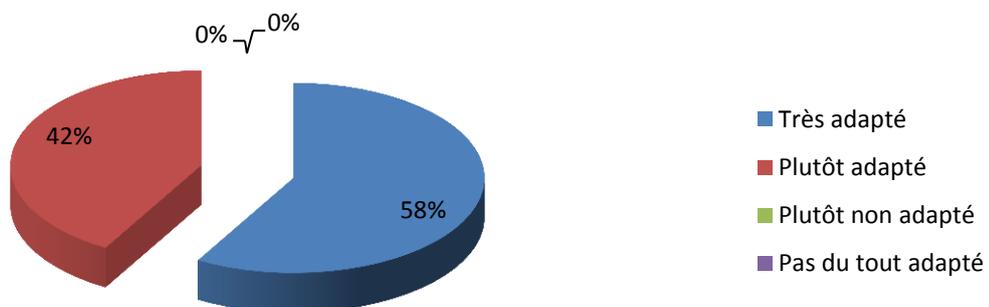


### Avez-vous été satisfaits de la réunion de rentrée ?

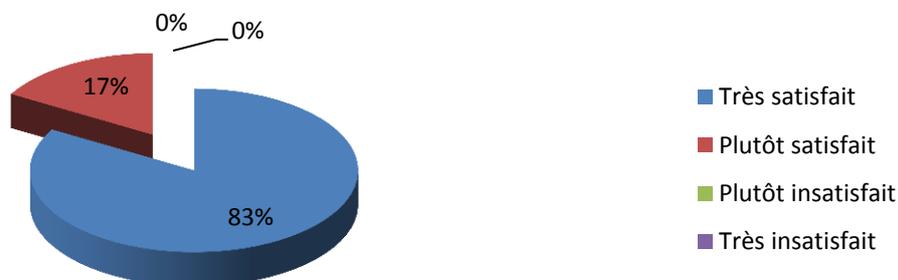


La réunion rentrée « zoom sur la rentrée » a eu lieu en novembre. L'année prochaine nous avancerons la date et ferons un zoom rentrée avec diaporama photo en novembre et avec les enfants.

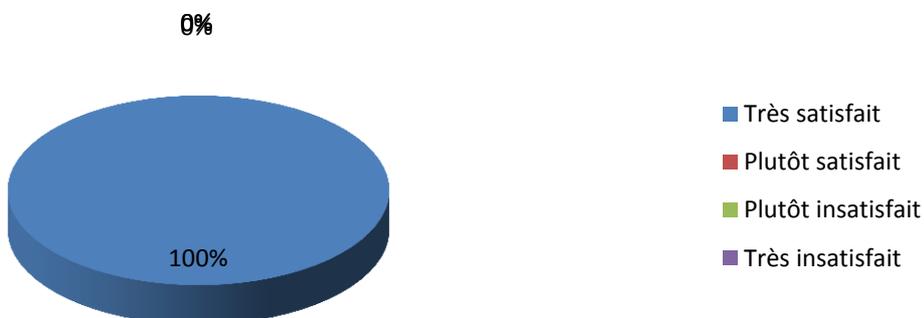
### Qu'avez-vous pensé des temps d'échange parents/professionnels ?



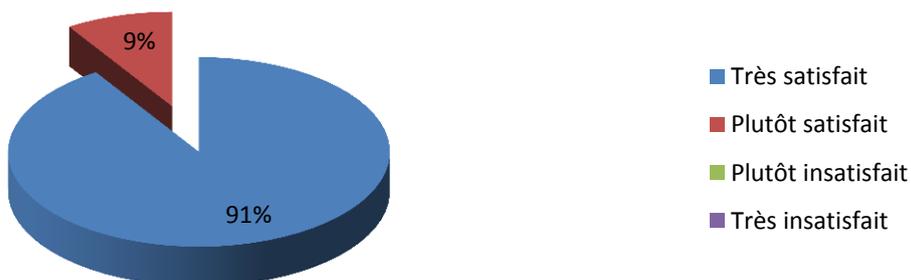
Etes-vous satisfaits des moyens de communication mis en place par people&baby dans la crèche (affichage, livret d'accueil, cahier de vie...)?



Le soir, les transmissions concernant le déroulement de la journée de votre enfant vous satisfont-elles ?



Etes-vous satisfaits des valeurs (politesse, règles de vie en collectivité...) transmises par l'équipe aux enfants ?

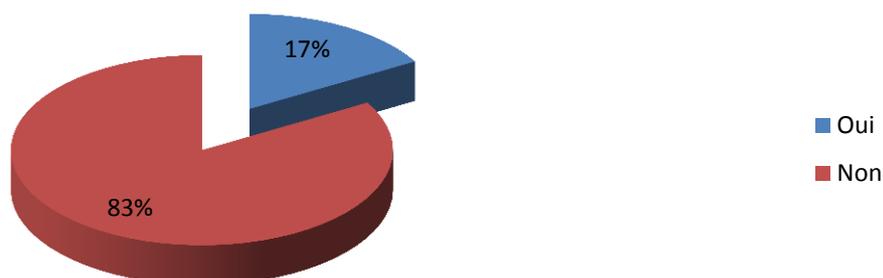


**Idées de thèmes de réunions :**

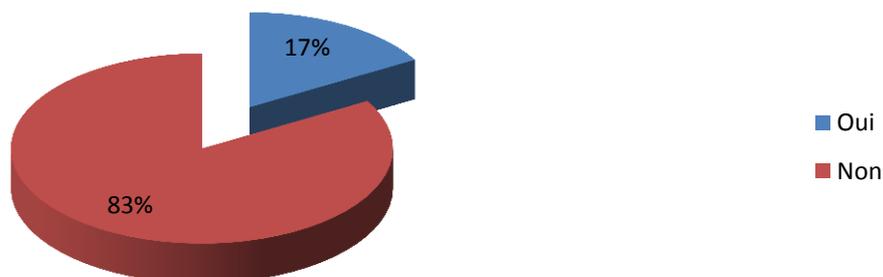
« Comment apprendre à l'enfant à dormir seul dans son lit. »

« La propreté, comment gérer les colères »

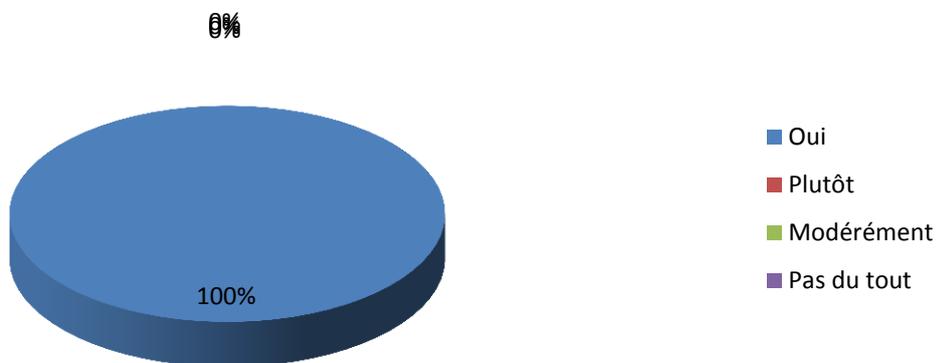
**Rencontrez-vous des problèmes d'organisation pour la garde de votre enfant durant les jours de fermeture de la crèche ?**



**Rencontrez-vous des problèmes d'organisation pour la garde de votre enfant durant les jours de fermeture de la crèche ?**



### Etes-vous globalement satisfaits de la crèche ?



*« Toujours aussi ravis malgré la période de l'opposition que nous traversons ensemble.. »*

#### Des suggestions ou des remarques

*« Il n'y a pas de sortie pour les petits qui vent bientôt à l'école »*

*Une visite passerelle sera organisée en juin.*

*« C déjà pas mal »*

**Merci à tous les parents qui ont répondu au sondage**